



RAPPORT DE GESTION 2012



TABLE DES MATIERES



Chapitre	Dicastère	Page
	Introduction du Conseil communal	1
	Administration communale	2 - 4
I	Affaires générales / Bourgeoisie / Affaires militaires	5 - 26
II	Finances / Economie	27 - 51
III	Sécurité / Voirie	52 - 68
IV	Constructions / Aménagement	69 - 71
V	Eau / Epuration / Environnement	72 - 79
VI	Affaires sociales / Santé publique / Jeunesse	80 - 122
VII	Domaines / Bâtiments / Forêts	123 - 125
VIII	Ecole / Sport	126 - 137
IX	Culture / Tourisme	138 - 168

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL COMMUNAL

AU CONSEIL GENERAL POUR 2012

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,
Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Qu'il fait bon vivre à Romont ! Cette affirmation prend tout son sens chez celles et ceux qui ont décidé de s'y installer. En effet, notre petite ville offre une qualité de vie reconnue loin à la ronde et notre slogan « Romont, vivez la ville au vert » séduit toujours plus les personnes désirant vivre à la campagne et trouver les commodités de la ville. Un tissu socio-économique bien développé et la venue de Nespresso ne font qu'accroître notre vocation de pôle économique régional. Augmentation maîtrisée de la population avec création d'emplois tel est le binôme gagnant pour l'avenir de Romont et sa région.

L'année 2012 restera dans la mémoire collective comme une année exceptionnelle grâce à l'implantation de Nespresso. D'ailleurs, le compte des investissements laisse apparaître un résultat positif de CHF 4'819'049.85 dû à la vente des terrains de la Zone industrielle en Raboud. Quant au compte de fonctionnement, il présente un bénéfice réjouissant de CHF 1'390'031.74. Cet excellent résultat provient notamment de différentes recettes conjoncturelles, d'une amélioration du compte de fonctionnement de CHF 695'000.- et d'une diminution des charges liées de CHF 263'000.-.

Nos finances se portent donc bien et cela prouve que le Conseil communal a pris la bonne option de baisser les impôts de 5 cts au 1er janvier 2012. La dette nette se monte à CHF 4'360'149.58, soit CHF 982.00 par habitant (4'887 hab. au 31.12.2012). Cela représente une diminution de CHF 183.00 par rapport à 2011. Compte tenu des nombreux projets d'investissement dans notre commune, des comptes positifs se révèlent indispensables pour assurer leur financement.

A l'occasion de la rédaction de ce rapport de gestion, le Conseil communal adresse ses remerciements à toutes les personnes qui œuvrent au sein d'une commission communale en faisant profiter la collectivité de leurs compétences. Il remercie également tout le personnel communal pour son dévouement au service de notre cité et de ses habitants. Il est particulièrement heureux de vous présenter les deux nouvelles secrétaires du Service technique Mme Mélanie Jonin et Mme Véronique Moret ; la nouvelle secrétaire du Service financier Mme Emilie Marchon Jaquet ; la nouvelle responsable de la bibliothèque communale Mme Maryse Chassot-Dupraz et sa collaboratrice Mme Carole Chételat. Nous souhaitons la bienvenue à ces personnes et beaucoup de plaisir dans l'exercice de leur nouvelle activité professionnelle.

Le Conseil communal vous remercie de votre engagement envers la communauté et vous présente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, chères concitoyennes, chers concitoyens, ses cordiales salutations.

Le Conseil communal

CONSEIL COMMUNAL

(état du 31.12.2012)

Syndic :

M. Roger BRODARD

Vice-Syndic :

M. Christian DEILLON

Dicastères

Directeurs, Directrices

- | | |
|---|---------------------------|
| ➤ Affaires générales / Bourgeoisie
Affaires militaires | M. Roger BRODARD |
| ➤ Culture / Tourisme | M. Christian PERRIER |
| ➤ Finances / Economie | M. Christian DEILLON |
| ➤ Eaux / Epuration / Environnement | M. Heinz KRATTINGER |
| ➤ Sécurité / Voirie | Mme Marie-Noëlle HUGUENOT |
| ➤ Constructions / Aménagement | M. Marc GENILLOUD |
| ➤ Ecoles / Sport | Mme Micheline POULIN |
| ➤ Domaines / Bâtiments / Forêts | M. Hans KÄSER |
| ➤ Affaires sociales / Santé publique / Jeunesse | M. Pascal DELABAYS |

CONSEIL GENERAL

(état au 31.12.2012)

Président

M. Marc MENOUD

Vice-Présidente

Mme Sabrina MAURON

Bureau

Mme Hélène SCHILIRO,
MM. Frédéric BERSET, Didier ECOFFEY, Thierry JORDAN, scrutateurs.

Membres

Mmes et MM.

Jean-Pierre AEBERHARD, Léonard BAGNOUD, Jacqueline BALMAT,
Ana Filipa BAPTISTA, Valentin BARD, Luc BARDET, Nicole BARDET,
Sébastien BERSET, Christian BONGARD, Jeannine BONGARD, Vincent BRODARD,
Eric BUCHMANN, Emmanuel BUSSARD, Christine CAILLE, Stéphanie CHOFFLON,
Laurent COTTING, Nicolas DAFFLON, Achille DEILLON, Roxane ECOFFEY,
Thierry ECOFFEY, Jean-Marc FASEL, Corinne FINGER, Patrice GEINOZ,
Rolf GEORGI, Michel GRABER, Denis GRANDJEAN, Bernard JAQUET,
Philippe JORDAN, Cédric LIARD, Anne LOVATO, Valérie MARGUERON,
Thierry MATERNINI, François MENETREY, Nicolas PACCAUD, Sébastien RODI,
Vincent ROUBATY, Nicolas SALAMIN, Thierry SCHMID, Jean-Marcel SCHMOUTZ,
Patrice SCHMOUTZ, Nicolas SCHMUTZ, Stefan TRÜMLER,
Christine VALLELIAN, Marc VONLANTHEN.

ADMINISTRATION COMMUNALE

(état au 31.12.2012)

Pour l'exécution des tâches qui lui sont confiées, l'Administration communale est divisée en quatre services :

Service administratif

Dossiers liés aux dicastères :

Affaires générales / Bourgeoisie / Affaires militaires

Finances / Economie

Culture / Tourisme

Chef de service : M. Yves BARD, Secrétaire communal et
Chef du service administratif

Service financier

Finances communales

Finances - Impôts

Agence AVS

Salaires

Chef de service : M. Gabriel GILLIERON, Chef du service des finances

Service général

Dossiers liés aux dicastères :

Ecoles / Sport

Domaines / Bâtiments / Forêts

Affaires sociales / Santé / Cimetière / Jeunesse

Chef de service : M. Pierre DECRIND, Chef du service général

Service technique

Dossiers liés aux dicastères :

Eaux / Epuration / Environnement

Sécurité / Voirie

Constructions / Aménagement

Chef de service : M. Bertrand GUILLAUME, Chef du service technique

I

AFFAIRES GENERALES / BOURGEOISIE AFFAIRES MILITAIRES



1. AFFAIRES GENERALES

- 1.1. En préambule, il convient de rappeler que le dicastère des **Affaires générales/Bourgeoisie/Affaires militaires** comprend d'une part l'organisation de l'administration et des séances du Conseil communal et d'autre part, toutes les tâches qui ne sont pas dévolues à un dicastère particulier ou qui relèvent de l'activité du Syndic, telles que la conférence des Syndics des chefs-lieux et des grandes communes du canton de Fribourg, le comité de l'Association des communes fribourgeoises, de l'Association des communes glânoises, la réunion des Syndics des communes limitrophes fribourgeoises et vaudoises, etc.

Ces activités ne peuvent donner lieu à un rapport circonstancié compte tenu de leur caractère souvent confidentiel.

- 1.2. Modification de la limite communale avec La Folliaz en vue de l'acquisition du terrain « Deroil »

Le terrain « Deroil », convoité par la commune pour la construction d'un nouveau bâtiment édilitaire et d'une nouvelle déchetterie, se trouve en partie sur les communes de Romont et de La Folliaz.

Un déplacement de la limite entre les deux communes est donc nécessaire.

Ce déplacement de limite a été approuvé par l'assemblée communale de La Folliaz et par le Conseil général de Romont. Différents actes notariés doivent encore formaliser la modification puis le Conseil d'Etat devra légalement approuver ce dossier.

Il est à noter qu'une promesse de vente et d'achat a d'ores et déjà été signée avec l'entreprise Deroil en vue de l'acquisition de ce terrain.

1.3. Ventes de terrain

Suite à la séance du Conseil général du 4 octobre 2012, les parcelles suivantes ont été vendues :

- 2'371 m² en zone MIX-1 « Rte de Billens » à l'entreprise Ropraz SA au prix de CHF 290.-/m²
- 6'130 m² en zone MIX-1 « Arruffens » à l'entreprise Ropraz SA au prix de CHF 150.-/m²

1.4. Dans le cadre de ses relations publiques, le Conseil communal s'est fait représenter à de nombreuses reprises dans les assemblées des associations, des corporations, des fédérations, dans les manifestations des sociétés locales, culturelles et sportives, et dans les réceptions des milieux économiques et politiques.

1.5. S'agissant des **Affaires militaires**, le Conseil communal continue d'entretenir d'excellentes relations avec les autorités, en particulier avec le Commandement de la place d'armes de Drogens. Pour ce qui est du PAA, aucun élément nouveau n'est à signaler.

1.6. **Contrôle des habitants**

Les statistiques générales relatives au contrôle des habitants figurent en fin de rapport de ce dicastère.

1.7. **Archives communales**

Point de la situation – rapport de M. Florian Defferrard, archiviste

Les dépôts d'archives

Ils ont été mis en fonction dans le sous-sol de l'Hôtel de ville dans le cours de l'année 2012. Aujourd'hui les Archives de la Ville occupent trois pièces : un dépôt pour les archives historiques d'une capacité de 700 mètres linéaires, un dépôt pour les archives intermédiaires d'une capacité de 500 mètres linéaires, et un bureau pouvant accueillir quatre places de travail, à savoir deux places pour les archivistes et deux places pour des personnes désirant consulter des documents d'archives. La centrale de détection eau-feu a été posée et mise en marche.

Les valeurs climatiques relevées durant l'année sont bonnes et nous laissent espérer que les locaux pourront se passer d'appareil de climatisation de l'air. Il faut relever l'excellent travail du concierge et du service de l'édilité de la ville qui ont accompli les travaux d'aménagement des locaux. Les autres partenaires ont accompli leur tâche avec diligence et compétence.

En novembre 2012, l'ensemble des archives qui se trouvait dans les combles du bâtiment de l'administration communale a été déménagé et déposé dans les étagères mobiles des locaux d'archives de l'Hôtel de Ville. Aujourd'hui, les documents d'archives de la Ville occupent 800 mètres linéaires sur les 1200 mètres linéaires disponibles dans les dépôts. Le conditionnement systématique de tous les documents permettra certainement de gagner de la place.

Les archives courantes

Tous les documents de la ville sont désormais classés et structurés selon le plan de classement. Ce dernier a subi quelques améliorations grâce aux corrections des divers collaborateurs administratifs. Pour compléter cette structure, un calendrier de conservation est en cours d'élaboration. Il servira à déterminer le cycle de vie des documents. Il fixe, en conformité avec les dispositions légales, le délai à partir duquel les documents doivent être versés aux Archives ou éliminés.

Les premières pistes de réflexions ont été lancées quant à une charte de nommage, une liste des abréviations usuelles ainsi qu'un thésaurus des mots-clés. Ce travail est mené conjointement avec les services administratifs.

Les procédures de versement des documents administratifs aux Archives ont commencé et doivent encore être systématisées. Les premiers versements ont donné des résultats encourageants.

Inventaire et classement

Plusieurs séries de documents des Archives de la Ville de Romont sont en cours d'inventaire. Il s'agit tout d'abord des archives anciennes du répertoire du chanoine Lhoste, à savoir les parchemins et actes datant du XIV^e siècle à 1850 environ. Parallèlement un inventaire systématique des dossiers de construction du XX^e siècle a débuté à la demande du Service Technique.

Informatique

Nous avons trouvé une solution informatique satisfaisante pour l'inventaire et la description des archives de la Ville et de la paroisse de Romont. Après un essai infructueux sur un logiciel interne à l'entreprise Docuteam, nous avons choisi et implémenté ICA-AtoM, un software développé par l'ICA (Conseil International des archives). Le programme contient une base de données pour enregistrer et décrire les documents ainsi qu'un logiciel de publication des descriptions. Les données sont hébergées par l'entreprise Docuteam sur leur serveur et prochainement sur le serveur de la commune. Docuteam assure aussi le support technique du logiciel.

Le programme de description d'archives ICA-AtoM (pour Access to Memory) est recommandé par les archives cantonales vaudoises à l'usage des communes du canton de Vaud. Nous avons déjà eu des contacts avec les divers utilisateurs vaudois de ce logiciel pour partager nos expériences.

Conservation et restauration

Les conditions climatiques des dépôts d'archives garantissent une bonne conservation des documents. Malheureusement il n'en a pas toujours été ainsi et certains documents ont dû être restaurés, notamment des actes d'origines du début du XXe siècle et des chartes du XIVe siècle.

Ces documents ont été confiés à Chantal Karli, restauratrice et conservatrice de papier et parchemin à Lausanne, qui les a restaurés dans les règles de l'art. Nous avons identifié, avec l'aide de la restauratrice, des documents détériorés et dont l'état de conservation pourrait mettre en danger l'ensemble du fonds d'archives. Il s'agit de documents qui contiennent des moisissures dont les spores peuvent se diffuser massivement et attaquer le papier ou le parchemin. Il convient donc de poursuivre ces prochaines années les travaux d'assainissement du fonds.

Consultation des fonds

Les Archives de la Ville de Romont ont ouvert leurs portes à des chercheurs, des généalogistes, des étudiants et de simples citoyens. Elles ont mis à disposition de ce public les sources historiques communales. Bien plus encore, elles ont répondu à des sollicitations de personnes de France, d'Allemagne, des cantons de Vaud et Genève et effectué de petites recherches. Enfin elles ont collaboré avec les services cantonaux et des institutions comme le Musée Gutenberg, la paroisse catholique de Romont, les Archives de l'Etat et le Service des biens culturels.

A l'interne, les archives ont donné suite à plus d'une vingtaine de demandes de dossiers. Les collaborateurs administratifs n'ont plus à faire les recherches de documents par leurs propres soins. Les dossiers leur sont livrés à la demande.

Communication

Par le biais de l'archiviste Florian Defferrard, les Archives de la Ville de Romont sont représentées dans l'Association des Archivistes suisses (AAS), l'Association vaudoise des archivistes (AVA) et le Forum des archivistes Fribourg (FAF). Les Archives de la Ville ont participé à la publication « Des clercs et des livres. Le catalogue de la Bibliothèque du Clergé de Romont (1478-1900) », ainsi qu'à l'exposition « La Bibliothèque dévoilée. Les livres de la Bibliothèque du Clergé de Romont » qui a eu lieu au Musée Gutenberg à Fribourg.

La visibilité des Archives de la Ville de Romont est très importante car elle permet d'attirer des chercheurs et des historiens. Par leurs travaux, ces derniers mettent en valeur l'histoire et le patrimoine romontois, ce qui constitue une plus-value pour la ville, notamment le tourisme. Dans le canton de Fribourg, la Ville de Romont apparaît comme un précurseur dans sa manière de traiter les archives ; elle est souvent citée en exemple.

Donation et dépôt de fonds tiers

La « Fondation Marie-Anne Schmoutz pour la Bienheureuse Loyse de Savoie » a déposé ses archives dans les locaux des Archives de la Ville de Romont. De plus, M. Sébastien Rodi a promis de donner les archives de l'assurance La Mutuelle, assurance active entre 1850 et 1950, à la Ville de Romont. Enfin des contacts ont été pris avec d'autres institutions romontoises qui seraient susceptibles de déposer ou de donner leurs archives à la Ville de Romont. En se dotant d'infrastructures performantes, les Archives de la Ville de Romont peuvent devenir un conservatoire de la mémoire de la région glânoise.

Bilan comptable de l'exercice 2012

Aménagement des locaux d'archives	sFr. 46'225.05
Détection eau-feu	sFr. 18'269.30
Honoraires	sFr. 30'507.50
Restauration Chantal Karli	sFr. 7'615.00
Matériel de conditionnement Oekopack et Brieger	sFr. 3'587.50
Autres frais (tél., petit matériel, etc.)	sFr. 842.00
Informatique Docuteam	sFr. 3'204.90
Total	sFr. 110'251.25

Par rapport au montant budgété pour 2012, les dépenses sont inférieures d'environ CHF 50'000.- Cette « économie » provient du fait que l'aménagement des locaux a coûté CHF 15'000.- de moins que prévu, essentiellement grâce au travail impressionnant du service de l'édilité et du concierge. L'informatique d'archives a aussi coûté moins cher que prévu car nous avons pu trouver un logiciel bien meilleur marché que celui initialement prévu. Il s'agit d'une réduction de dépenses de CHF 9'000.-

Enfin, le travail d'archivage lui-même a été moins assidu car l'archiviste a consacré une grande partie de son temps de travail à la paroisse catholique de Romont, notamment pour la rédaction d'un ouvrage sur la Bibliothèque du Clergé ainsi que pour le montage d'une exposition relative à cette même Bibliothèque. Les honoraires facturés furent donc beaucoup moins élevés que prévu dans le budget 2012, CHF 30'000.- au lieu de CHF 50'000.-

Au 31.12.2012, il restait plus de CHF 390'000.- dans le crédit d'investissement voté par le Conseil général en février 2009.

Le résultat de l'exercice 2012 est plus que réjouissant tant au niveau comptable qu'à celui des réalisations. Les Archives de la Ville de Romont sont désormais dotées d'infrastructures performantes dans un cadre de travail agréable. Les économies réalisées sur les travaux d'aménagement des locaux destinés aux archives ainsi que sur l'informatique dédiée à l'archivage permettront de consacrer la majeure partie du montant de l'investissement initial à l'inventaire et au classement des documents romontois.

2. BOURGEOISIE

2.1 La composition de la Commission bourgeoisiale reste inchangée.

Pour rappel, elle est composée de :

M. Jean-Denis Cornu, Président
M. Dominique Ayer,
Mme Anne Chatton,
M. Yves Jacquet,
M. Charly Schmoutz.

Le secrétariat est assuré par Mme Marie-Christine Clerc.

La Commune gère les biens de la Bourgeoisie qui est propriétaire de l'ancien couvent des capucins, de deux domaines agricoles aux Rochettes, ainsi que de parcelles éparses sur le territoire communal.

Rénovation de l'Eglise des Capucins

Les travaux de rénovation de l'Eglise des Capucins sont maintenant terminés, à l'exception des travaux de rafraichissement de la morgue et de la sacristie.

Un système de sonorisation performant ainsi qu'un beamer ont été installés.

L'Office du Tourisme de Romont se charge des réservations de l'Eglise des Capucins, de la mise à disposition et des encaissements, en collaboration avec la commune.

Sous l'impulsion de Mme Laurence Ansermet, l'Association culturelle « Les Capucins » a été créée en février 2012 afin de mettre en place une saison culturelle dans ce bâtiment merveilleusement restauré.

En dernier lieu, un mandat de révision des comptes de la Bourgeoisie a été attribué à l'Entreprise MCM Conseil Global pour les années 2012-2013-2014.

2.2 Naturalisations

Durant l'année 2012, le Conseil communal, sur préavis de la Commission des naturalisations, a accordé le droit de cité romontois à :

- M. Kevin MADIAMBA ;
- Mme Matilde LEAL DE PINA ;
- Mme Marijana MILETIC ;
- Mme Bernadette BRUN ;
- M. Kadir ARSLAN ;
- Mme Patricia Isabel SANTIAGO DOS SANTOS ;
- M. Vitor Filipe José RODRIGUES ;
- M. Duy Quang NGUYEN ;
- M. Duy Anh NGUYEN.

Par ailleurs, ont obtenu la nationalité suisse durant l'année 2012 :

- M./Mme Tomo et Angelina DESPOTOVIC et leurs enfants Radivoje et Marko ;
- M. Aleksandar LUMOVIC.

3. PERSONNEL

Divers événements sont intervenus au niveau du personnel communal dans le courant de l'année 2012; il y a lieu de relever notamment :

- Stage d'employée de commerce de Mlle Emine Morina
- Début d'activité de Mme Emilie Marchon Jaquet, nouvelle collaboratrice au service des finances.
- Stage d'agent d'exploitation de M. Philippe Aeberhard. A noter que M. Aeberhard effectuera son apprentissage d'agent d'exploitation à l'édilité dès le mois d'août 2013.
- Départ de Mme Joséphine Savary, secrétaire au service des finances, suite à sa démission.
- Début d'activité de Mme Véronique Moret, domiciliée à Villaraboud, comme secrétaire au service technique.
- Travail temporaire de Mlle Laura Python consistant aux contrôles de toutes les boîtes aux lettres de la commune en vue d'une comparaison avec le registre des habitants.
- Démission de Mme Géraldine Helfer, secrétaire de la commission financière

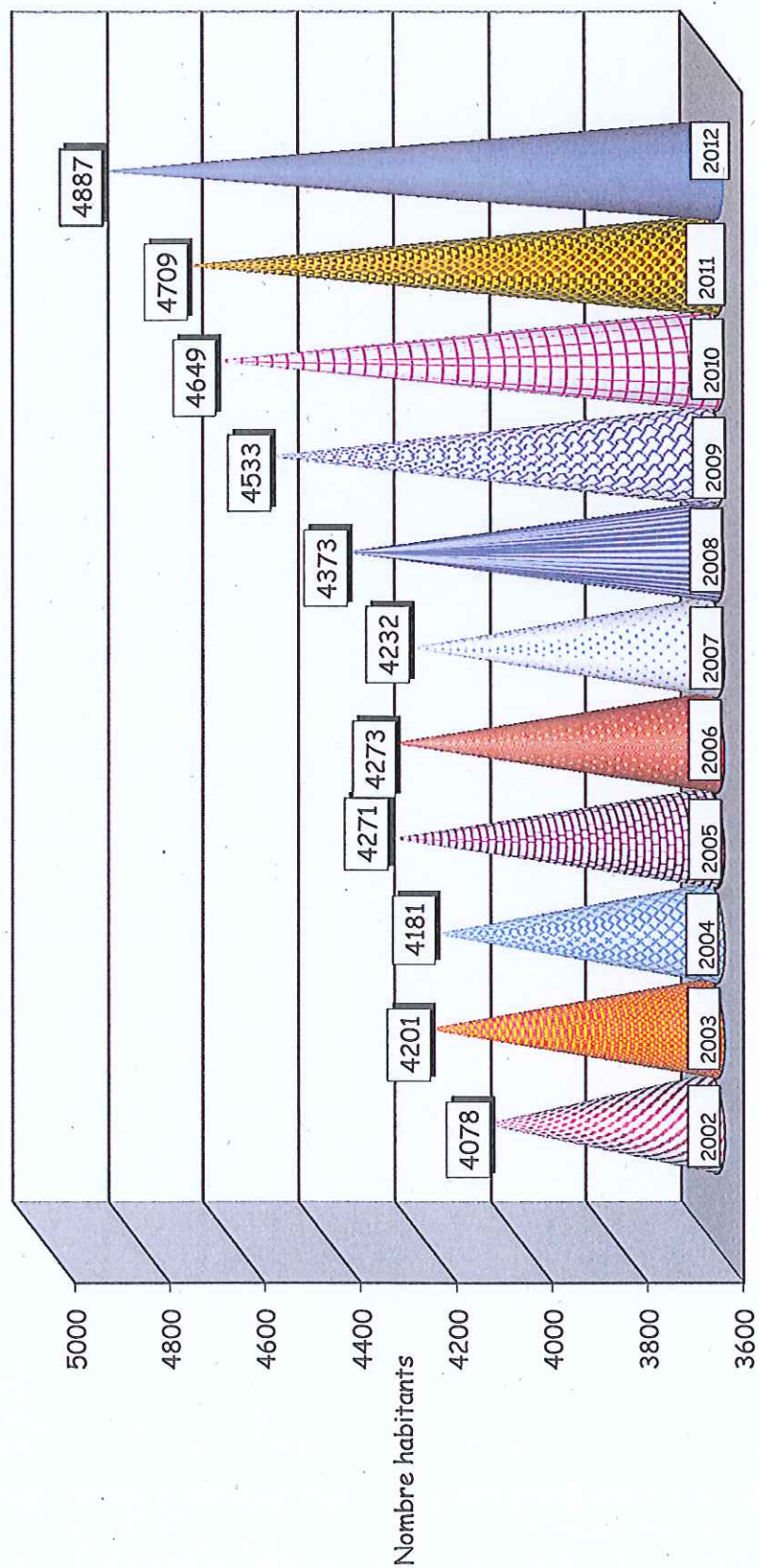
- Début d'activité de Mme Mélanie Jonin, domiciliée à Bulle, comme secrétaire au service technique.
- Début d'activité de Mme Mélanie Jonin comme secrétaire de la commission financière, de la commission culture et de la commission des naturalisations.
- Départ de Mme Cynthia Buache Mesot, secrétaire au service technique, suite à sa démission.
- Début d'activité de Mme Carole Chételat, domiciliée à Torny-le-Grand, comme collaboratrice à la bibliothèque.
- Le Conseil communal prend congé de Mme Marie-Lise Margueron, collaboratrice au service de conciergerie.
- Départ à la retraite de Mme Béatrice Despont, responsable de la bibliothèque, après 30 ans de service.
- Reprise du poste de responsable de la bibliothèque par Mme Maryse Chassot, jusqu'alors collaboratrice à la bibliothèque.
- Stage de Mlle Marion Currat auprès du service de l'édilité, sur proposition du Château de Seedorf.

Anniversaires de service

En 2012, les personnes suivantes ont fêté leur anniversaire de service :

- 15 ans d'activité : Mme Ferreira E Silva Maria do Rosario
- 25 ans d'activité : Mme Hélène Pittet
- 30 ans d'activité : Mme Béatrice Despont

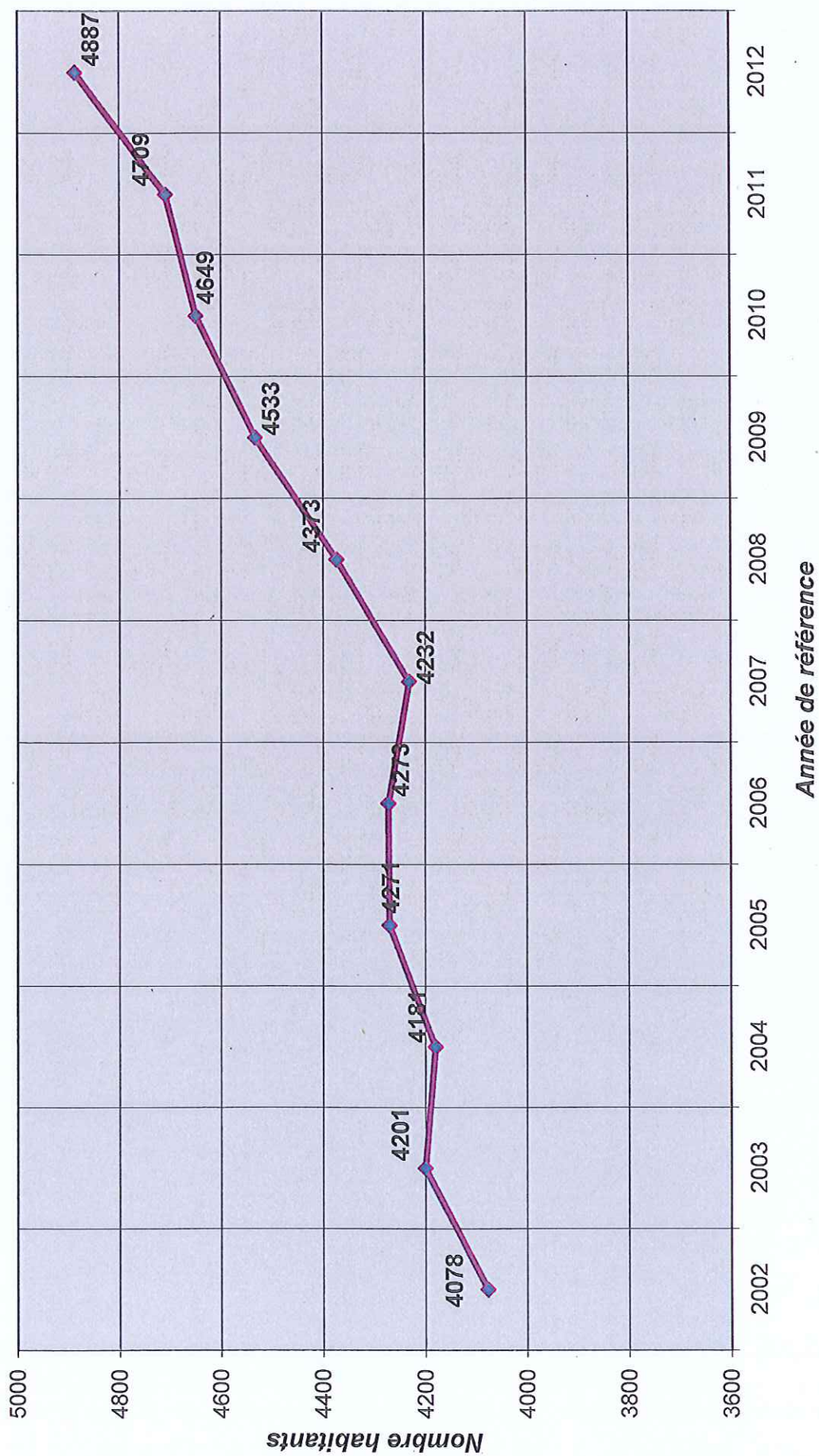
Evolution de la population de 2002 à 2012



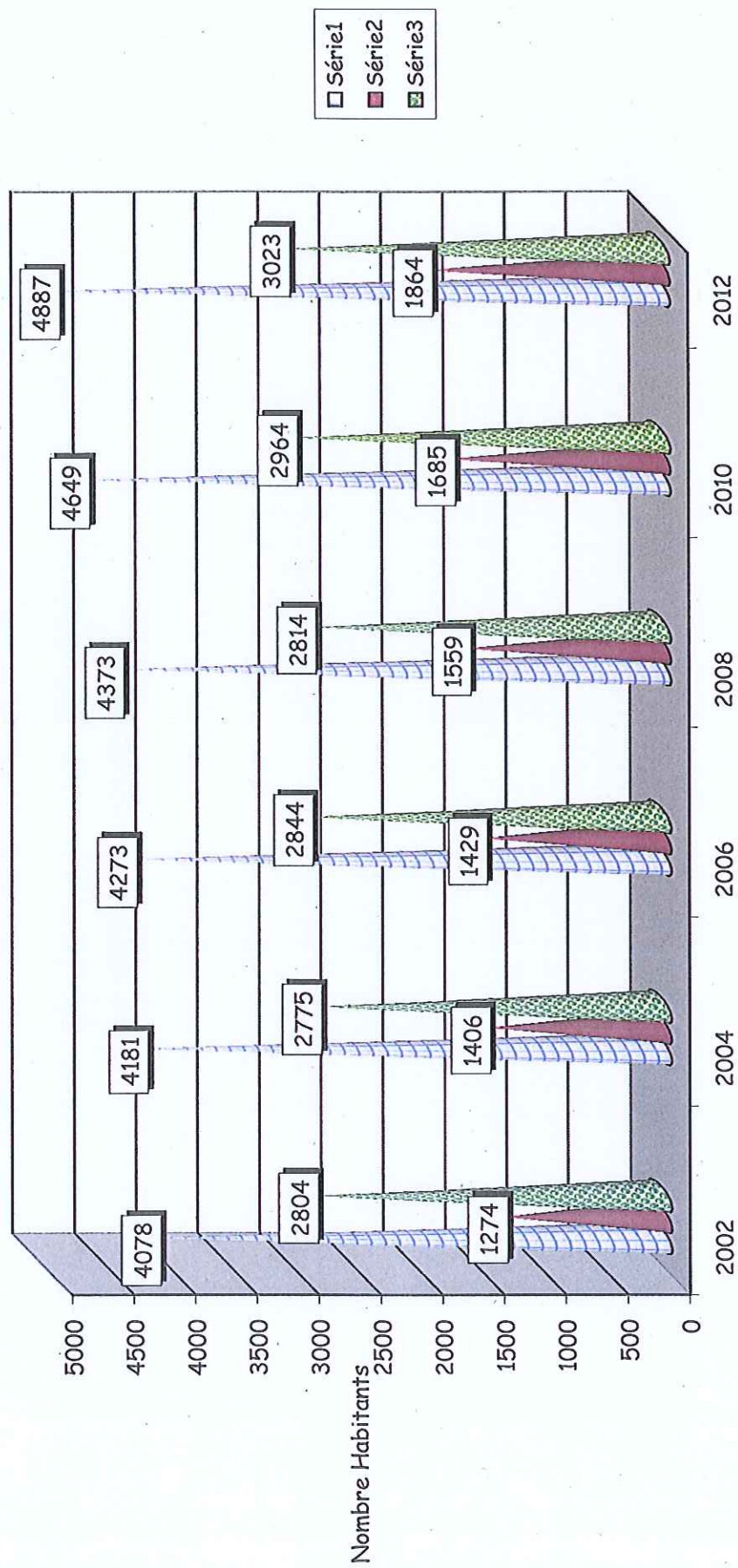
1

Année de référence

Evolution de la population de 2002 à 2012

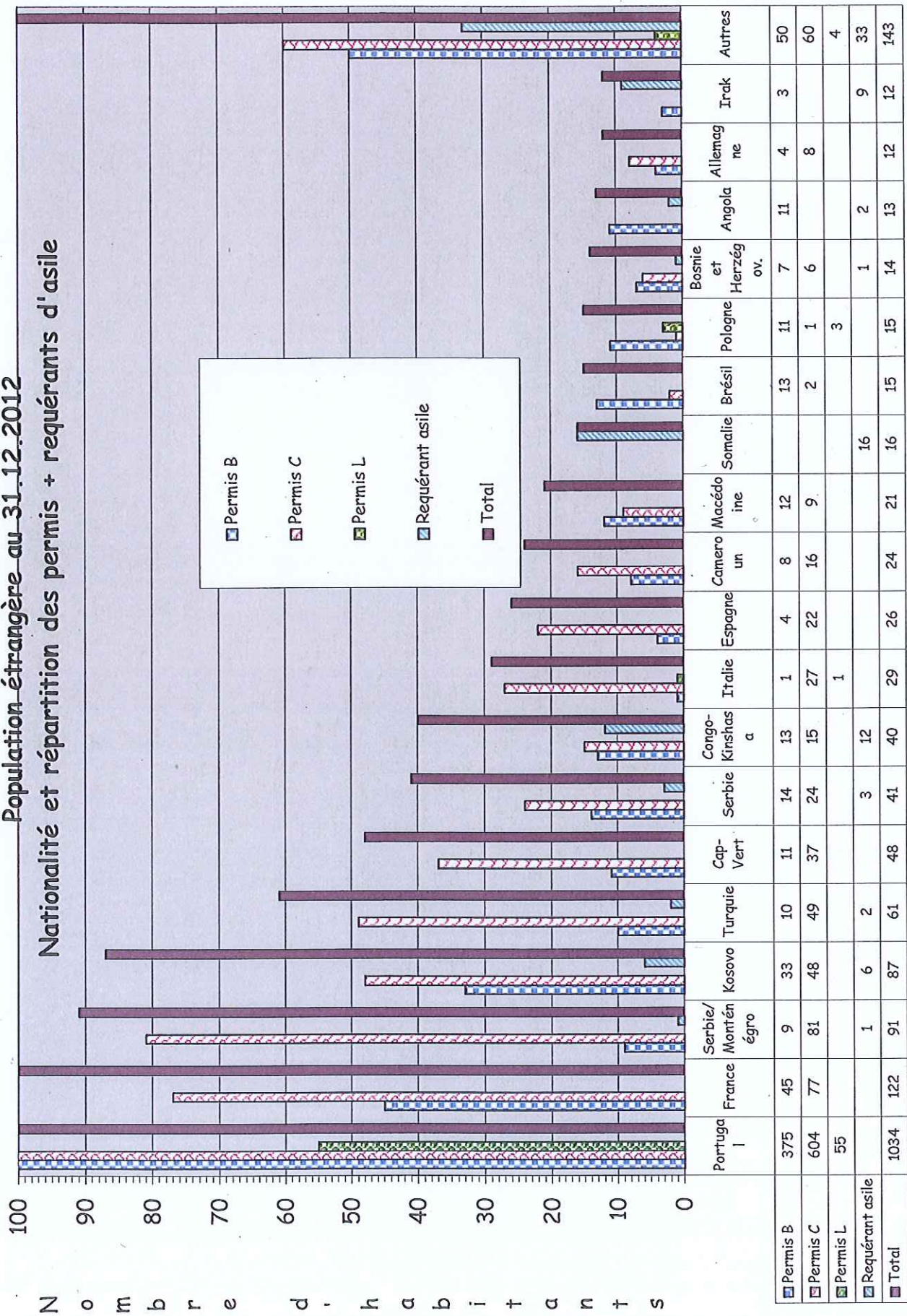


Evolution de la population du 31.12.2002 au 31.12.2012, Suisses et Etrangers

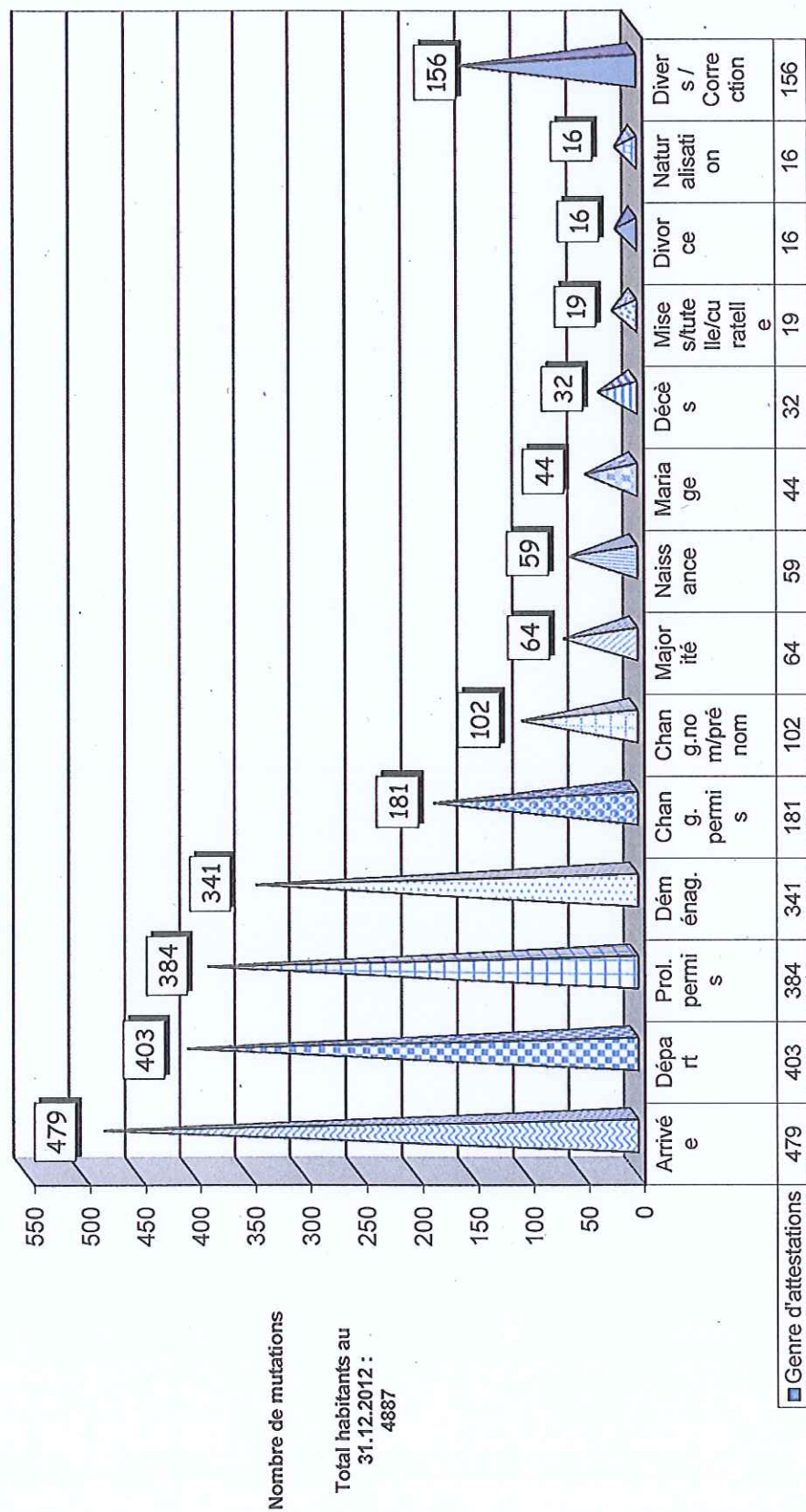


Population étrangère au 31.12.2012

Nationalité et répartition des permis + requérants d'asile

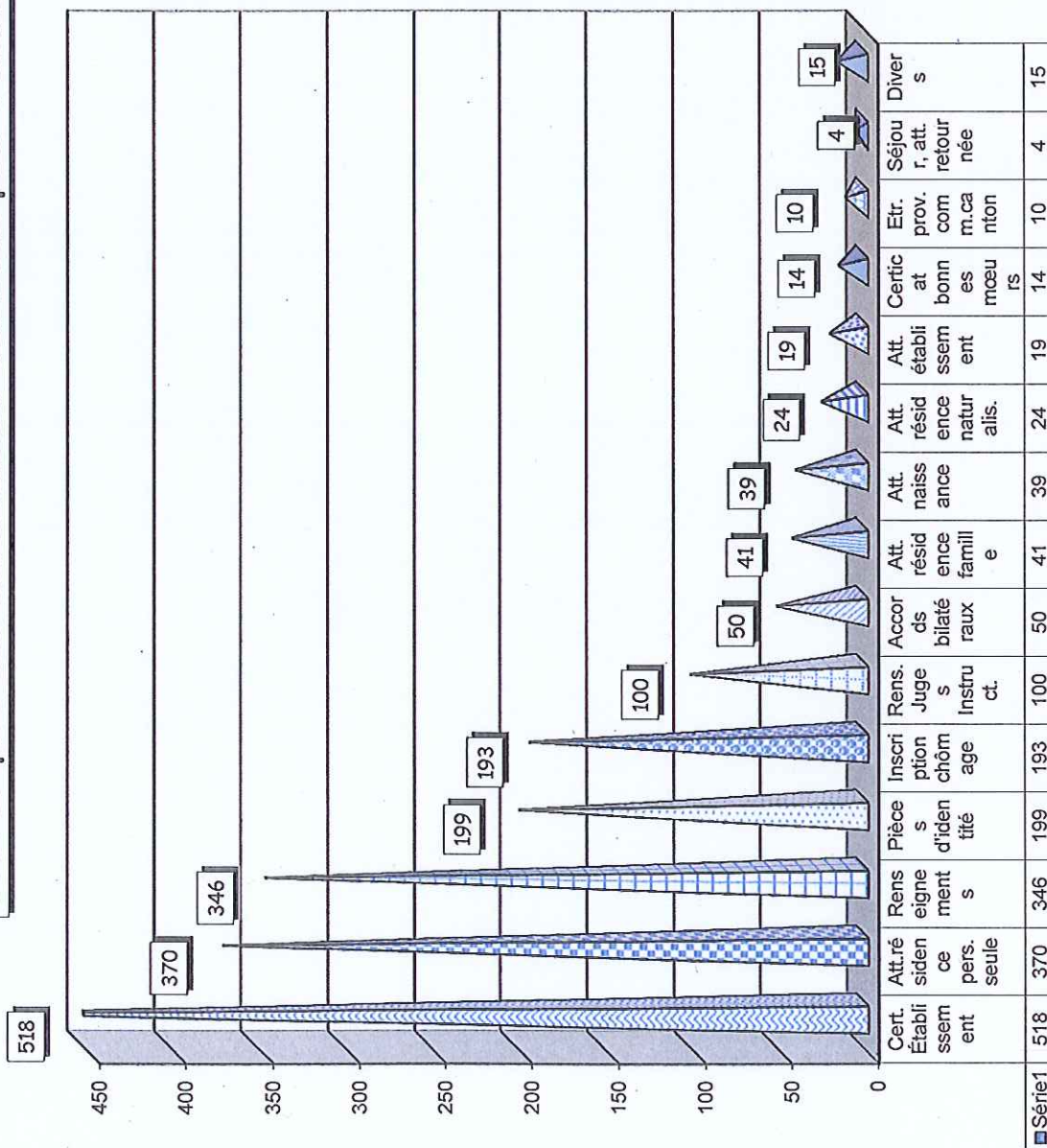


Statistiques des mutations pour l'année 2012



Genre de mutations

Statistiques des attestations délivrées pour l'année 2012

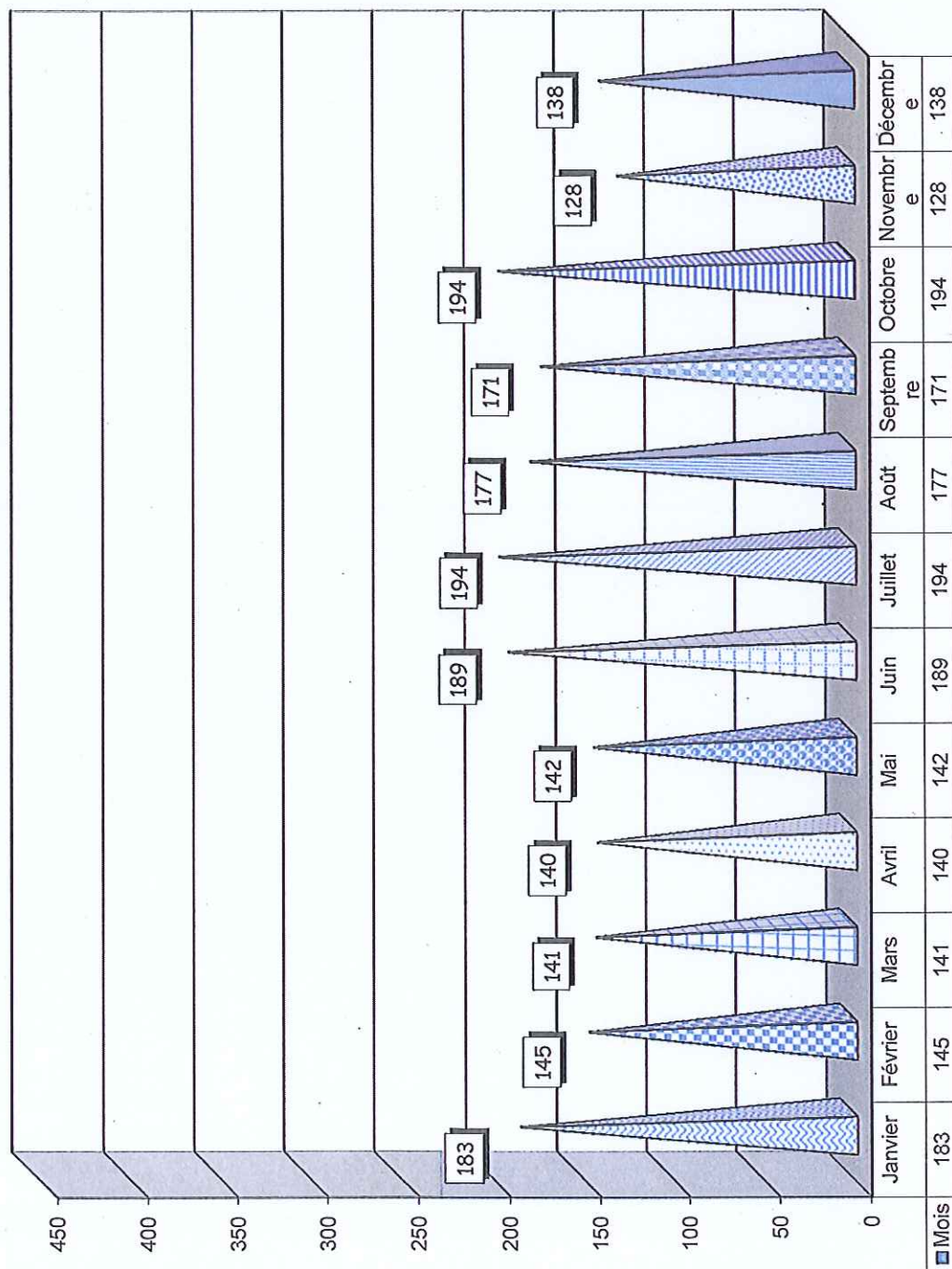


- Pièces d'identité :
- Passeport et Cartes d'identité
- Renseignements :
- Ceux prévus par la Loi CdH
- Att. résidence personne seule :
- Pour prouver le domicile légal
- Certificat d'établissement :
- Délivré lors d'une arrivée
- Accords bilatéraux :
- Lettre adressée aux personnes étrangères, contrôle de l'ass.mal.
- Rens. Juges instruction :
- Renseignements complets
- Att. résidence famille :
- Prouve le dom. légal de toute la fam.
- Etr. prov. comm. canton :
- Contrôle du domicile des étrangers, permis C, pour attribution droit de vote
- Att. départ Registre civique (entre 2 communes :
- Prouve que la personne est radiée
- Att. d'établissement :
- Prouve le domicile légal et fiscal pour séjour dans une autre commune
- Att. arrivée Reg. civique (entre 2 comm) :
- Prouve l'inscription au registre
- Séjour, att. retournée :
- Renvoi à la commune de domicile légal
- Cert. de bonnes mœurs :
- Signé par le Conseil communal
- Divers :
- Renseignements famille
- Certificat de vie
- Attestation résidence étranger
- Attestation concubinage

Total : 1942 attestations délivrées en 2012

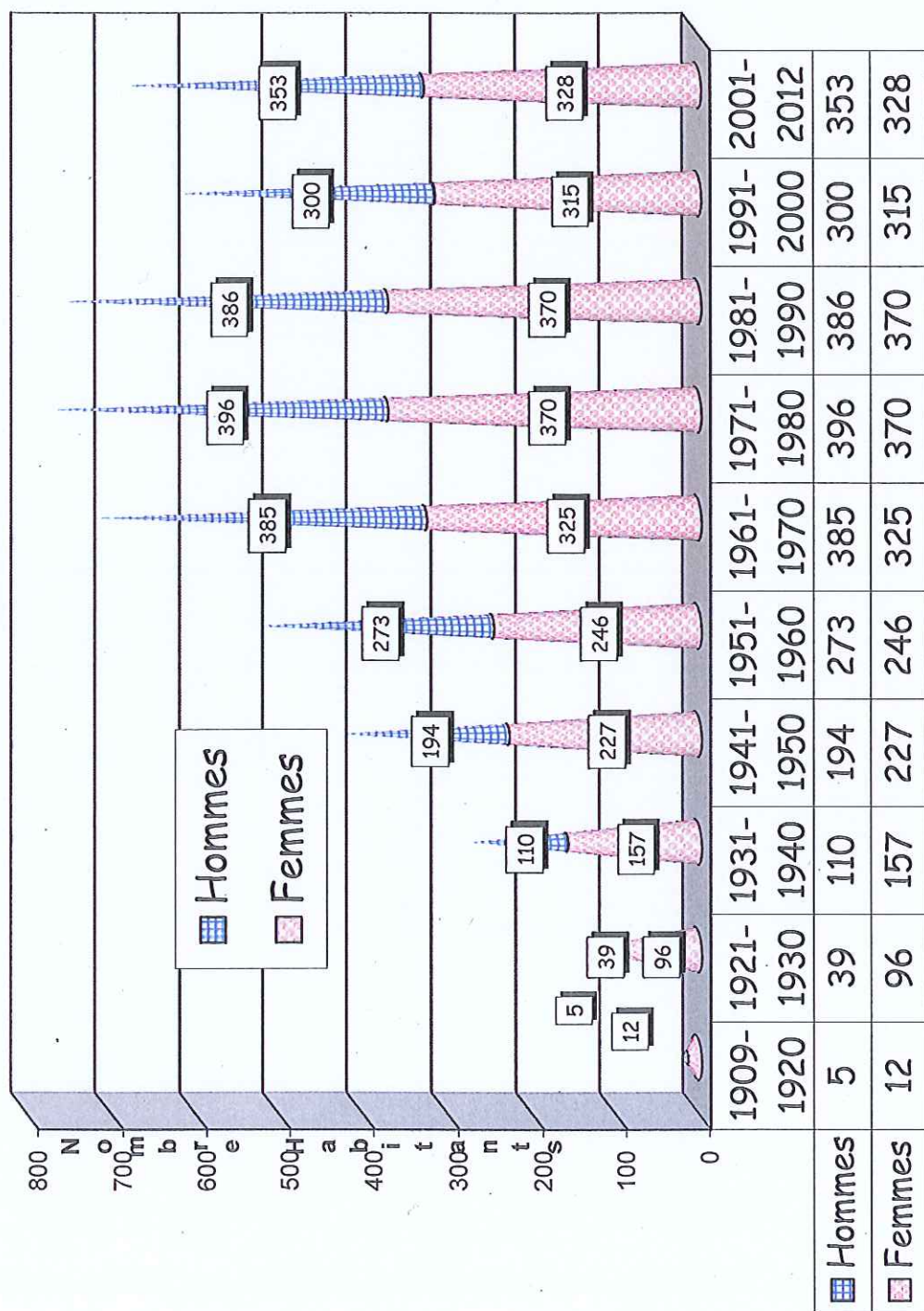
Nombre d'attestations délivrées - Habitants au 31.12.2012: 4887

Statistiques des attestations délivrées par mois en 2012

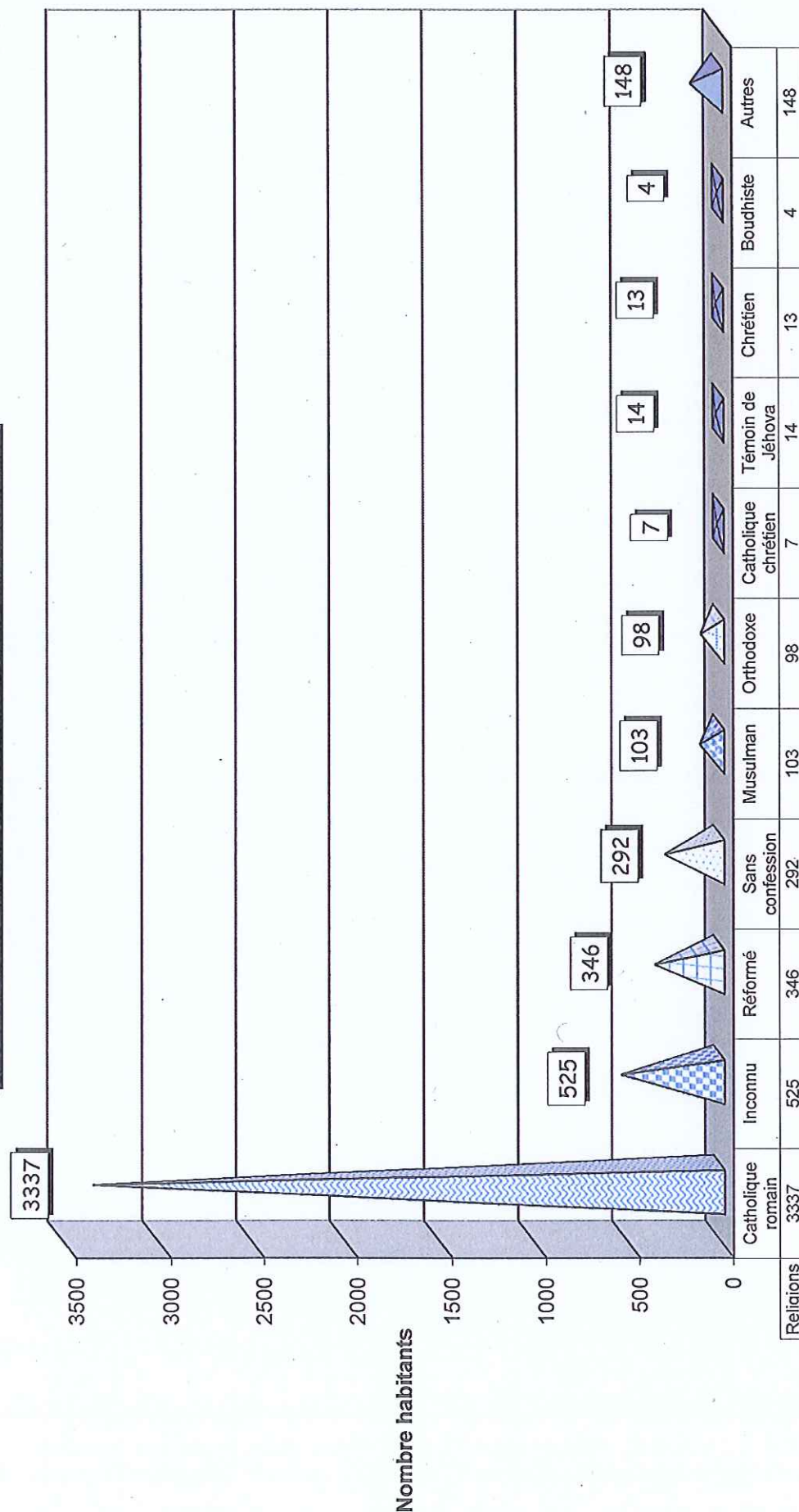


Nombre d'attestations délivrées - Habitants au 31.12.2012 : 4887

Pyramide des âges

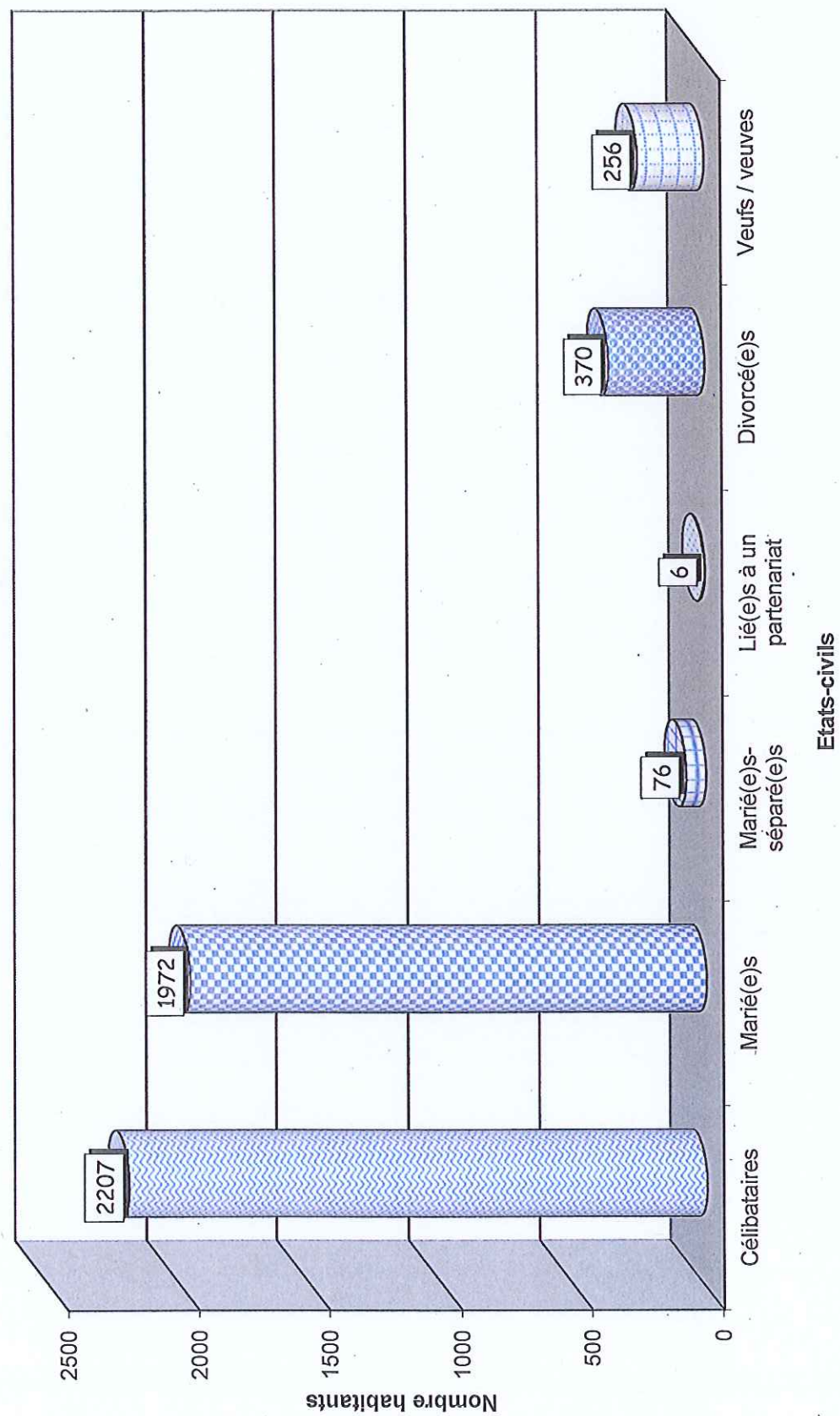


Statistiques des confessions au 31.12.2012

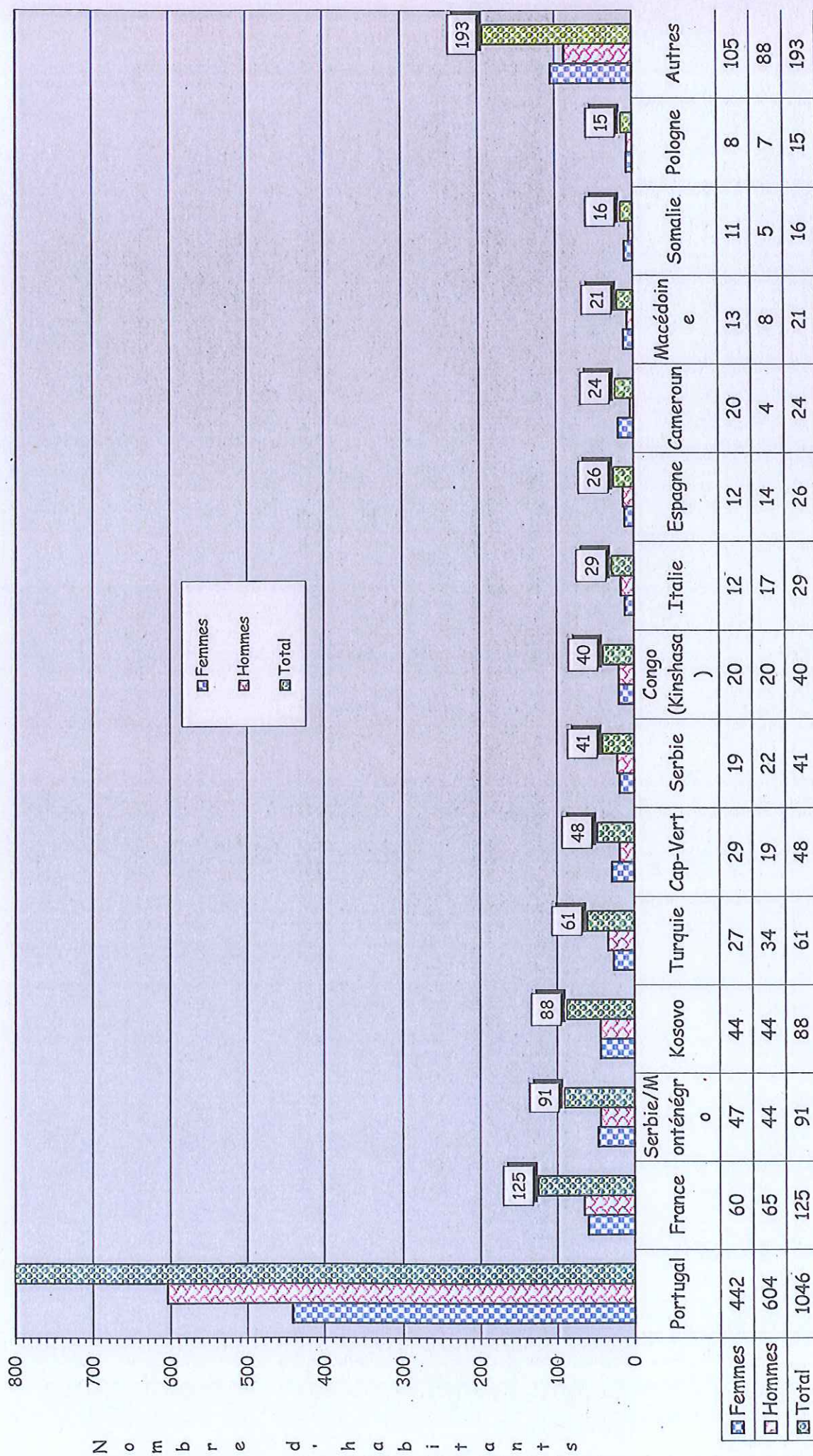


Confession

Statistiques des états-civils au 31.12.2012

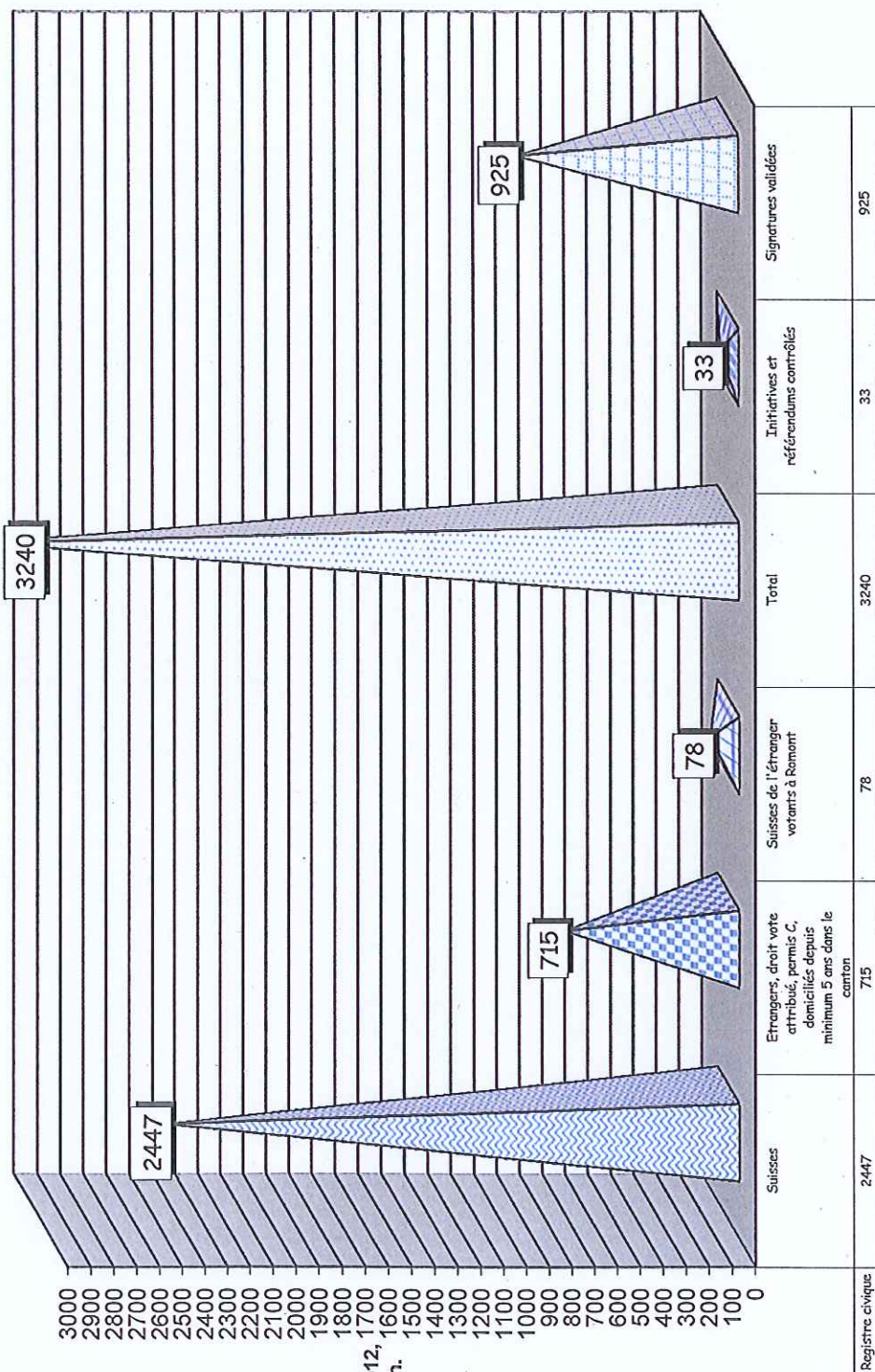


Population étrangère au 31.12.2012
Total femmes : 869 / Total hommes : 995 / Total général : 1864



Nationalités avec communauté de plus de 15 personnes + ensemble des autres nationalités

Nombre d'électeurs au registre civique au 31.12.2012



Pour les Suisses et Suisses de l'étranger données du 25 novembre 2012, date de la dernière votation.

Pour les étrangers avec droit de vote attribué : données au 31.12.2012

Electeurs

2000-2012 Hit-Parade des réalisations urgentes à effectuer...

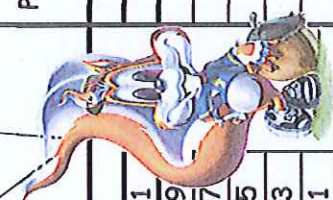
Chaque personne quittant Romont se voit remettre, au moment du retrait de ses papiers, un questionnaire ayant pour objectif de cerner les différents aspects du vécu de la personne à Romont et de connaître ses idées sur des changements et améliorations de la vie des Romontois. Cette pratique a été adoptée à partir de juin 1996. Vous découvrirez, ci-dessous, la synthèse des réalisations urgentes à effectuer selon les personnes parties de Romont.

Année de référence	Nombre de questionnaires retournés	Cinéma	Piscine	Salle de spectacle	Centre Anim. jeunes	Centre de sports	Anima-tions div.	Prom. économ. Industrie Dével. Capitaux	Dimin. des impôts	Disco-thèque	Place de jeux Zone verte Jardins	Police et sécurité	Amél. transp. publics	Promotion Glâne et Romont
2012	31	2	3		1	1	1						4	1
2010-2011	55	5	2		2		3		8		1	4	1	
2008-2009	46	2	3	1	9	2	3		8	1		1	1	
2006-2007	26	4	5		4		4	2	5	2	2	3		1
2004-2005	31	2	3	2	4		2		3	1	3	3		
2002-2003	105	14	10	18	14	10	9	8	5	3	3	4	1	
2000-2001	55	10	11	5	7	6	4	2		3	1		2	
		39	37	26	41	19	26	12	29	10	10	15	9	1

Améliorations au pays



	Parking	Auto-route	Moins d'étran-gers	Mac Donald's	Terrains à bâtir	Zone piétonne	Crèches	Agrandiss-ement déchetter-ie	Poubelle crottes chiens	Fusion	Liaison Romont Vaulruz	Déchette-rie pour les gens sans voiture	Giratoire à la Belle-Croix et Chavannes
2012		2		2		3	1	1		1			
2010-2011	2			2		1	2	1					2
2008-2009						1						2	2
2006-2007	1	1			1	2					1		
2004-2005		1								1			
2002-2003	1	4	5		3	2	1		1				
2000-2001	4	8	5	5	4	9	4	2	1	2	1	2	4



Synthèse des réponses aux questionnaires...

Année de référence	Questionnaires retournés	Vous plaisiez-vous à Romont?		Pour quels motifs quittez-vous Romont?					
		OUI	NON	Profession	Personnel	Appart. moins cher	Maison individuelle	Fiscalité	Autres
2012	31	31	0	11	15	2	9	2	3
2010-2011	55	51	4	18	31	3	4	6	9
2008-2009	46	41	5	12	13	4	10	6	1
2006-2007	28	24	4	9	16	6	7	5	7
2004-2005	31	25	5	13	18	4	3	7	4
2002-2003	105	91	14	45	40	6	21	13	20
2000-2001	55	49	8	26	24	4	11	5	4
	351	312	40	134	157	29	65	44	48

Estimez-vous suffisantes à Romont... les offres/possibilités...

Année	Formation		Achats		Logements		Emplois		Culturelles		Sports		Distraction	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
2012	14	9	26	1	21	3	8	16	23	5	23	4	15	14
2010-2011	22	11	44	7	33	8	12	21	35	7	37	4	22	22
2008-2009	19	16	40	6	28	12	5	28	27	13	33	17	10	32
2006-2007	16	6	23	2	15	10	4	12	15	12	21	4	8	16
2004-2005	14	7	24	6	14	8	4	13	10	9	17	6	2	20
2002-2003	35	38	80	11	68	12	20	47	41	34	62	22	17	67
2000-2001	26	15	52	4	33	8	14	22	31	22	37	12	14	36
	132	93	263	36	212	61	59	159	182	102	230	69	88	207



Résumé des remarques positives* et négatives** :

* Jolie petite ville agréable, à taille humaine, très bons commerces, région qui se prête bien à la pratique du sport en plein air, bonne offre des transports en commun, centre ville très joli. Calme et pittoresque. Magnifique ville mais quartier du Pré de la Grange pas très accueillant.

**Manque de places de parc au Pré de la Grange, beaucoup de voiture stationnées n'ont pas de plaques d'immatriculation. Mise en place d'un ramassage des déchets triés (papier, compost, etc.) pour éviter les voyages individuels à la déchetterie (ville au vert). Utilisation de la déchetterie plus accessible pour les personnes âgées. Réflexion sur l'urbanisme afin d'éviter le développement anarchique de ces dernières années (nouveau quartier derrière le Bicubic, qui force l'utilisation des voitures car dénué de commerces de proximité). Surcharge des bus (trajets scolaires). Sécuriser les trottoirs (accès Crèche). Rendre plus attractif, avec plus d'animation, bar, pub, magasin, défi sportif. Intégrer les quartiers plus éloignés, par ex. lors du comptoir, navette aussi depuis La Maula et Pré de la Grange. Sentiment d'insécurité et de désordre à la gare. Cantine scolaire et offre plus grande pour la gardes des enfants. Création d'une zone piétonne en ville. Meilleurs horaires pour l'utilisation de la piscine pour le public.

II

FINANCES / ECONOMIE



1. FINANCES

RAPPORT SUR

A. LES COMPTES D'INVESTISSEMENTS

B. LES COMPTES DE FONCTIONNEMENT

RAPPORT - COMPTES 2012

Le Conseil Communal vous présente les comptes de la Ville de Romont pour l'année 2012. La lecture de ces documents, comparativement au budget, permet les constatations suivantes :

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Le compte des investissements 2012 présente un excédent de recettes de **Fr. 4'819'049.85**.

Par rapport à nos prévisions budgétaires, (excédent de dépenses de Fr. 9'550'000.00), le résultat final fait apparaître une différence favorable de Fr. 14'369'049.85.

Recettes :	Comptes : Fr. 8'927'986.60	Budget : Fr. 2'390'000.00	Différence : Fr. 6'537'986.60
-------------------	----------------------------	---------------------------	-------------------------------

En déduisant l'écriture purement comptable de la vente de terrain à Nestlé Nespresso SA, on obtient une recette d'investissement de Fr. 82'306.60. La différence réelle par rapport au budget s'élève donc à **Fr. 2'307'693.40**.

Cette différence s'explique essentiellement par le fait qu'un montant de Fr. 2'000'000.00 était prévu pour les ventes de terrains à des tiers. Les actes de vente sont signés mais le transfert de propriété ainsi que le paiement seront effectifs dès la délivrance du permis de construire.

Le détail ci-dessous explique les raisons de cette différence:

140.506.07	Remplacement de la Jeep patrol	Différence : Fr. - 100'000.00
290.500.00	Etudes & construction d'un bâtiment scolaire	Différence : Fr. - 600'000.00
340.501.00	Etudes & infrastructures sportives du Glaney	Différence : Fr. -1'058'000.00
620.501.04	Aménagement ZIR	Différence : Fr. + 408'000.00
620.501.11	Aménagement route de la Combaz	Différence : Fr. - 600'000.00
620.501.15	Etudes et réfection route des Chavannes	Différence : Fr. - 150'000.00
620.501.26	Aménagement de la route d'Arruffens	Différence : Fr. - 320'000.00
620.501.28	Aménagement du trottoir des Rayons	Différence : Fr. - 245'000.00
620.501.31	Place de la Gare & abri vélos	Différence : Fr. - 250'000.00
620.501.38	Carrefour de la Belle-Croix - aménagement	Différence : Fr. -1'200'000.00
620.501.44	Concept zones 30 Km/heure	Différence : Fr. - 245'000.00
620.501.45	Assainissement des passages à niveau	Différence : Fr. - 200'000.00
700.501.01	Chang. conduite rue du Château	Différence : Fr. - 500'000.00
700.501.11	Carrefour de la Belle-Croix - eau	Différence : Fr. - 150'000.00
710.501.01	Carrefour de la Belle-Croix – épuration	Différence : Fr. - 450'000.00
710.501.02	Route de la Parqueterie – mise en séparatif	Différence : Fr. - 580'000.00
780.501.00	Dépollution de la butte de tir	Différence : Fr. - 370'000.00
780.501.21	Assainissement des bruits des routes communales	Différence : Fr. - 100'000.00
950.500.00	Achats de terrains	Différence : Fr. -1'027'000.00

On se doit malheureusement de constater, que malgré la volonté du Conseil Communal d'exécuter les travaux planifiés dans les plus brefs délais, les circonstances extérieures (les études préalables, l'examen par les différents services de l'Etat, les mises à l'enquête, les oppositions et enfin l'approbation des dossiers) ne permettent souvent plus de respecter les plannings fixés préalablement.

Gestion des investissements

Au chapitre des investissements, vous trouverez le suivi des crédits votés, en attente de réalisation ou en cours. On y constate un total de Fr. 11'598'607.75 contre Fr. 5'068'117.40 d'engagements en 2011, soit une progression de Fr. 6'530'490.35. Nous soulignons les objets les plus importants, à savoir :

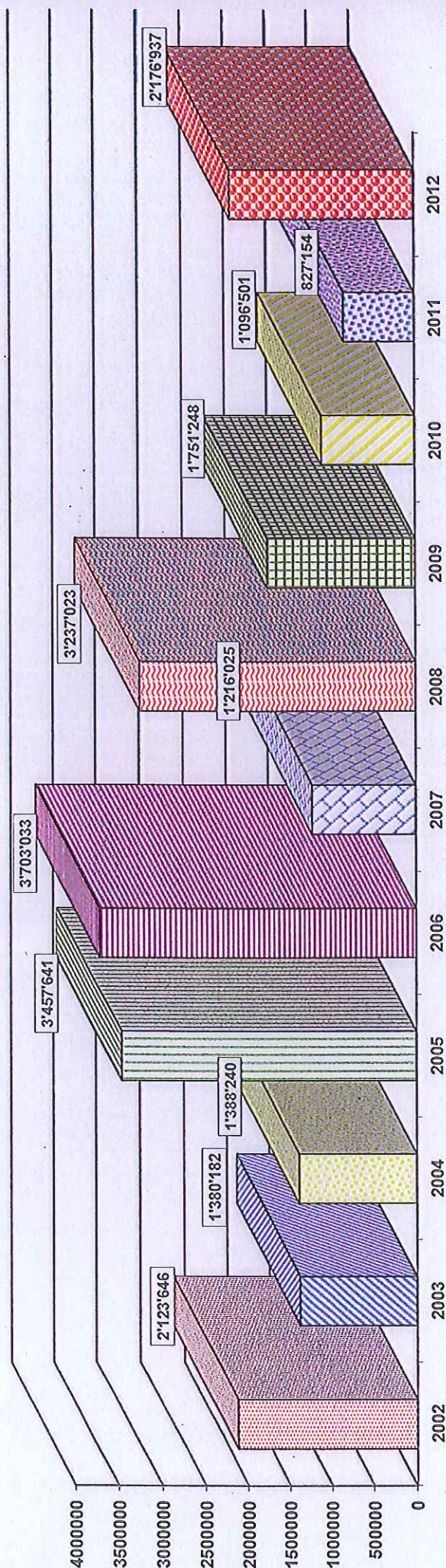
a)	Archives communales	Fr. 394'000.00
b)	Remplacement véhicule Braendle	Fr. 400'000.00
c)	Etudes & Infrastr. sportives du Glaney	Fr. 1'058'000.00
d)	Aménagement de la Z.I. en Raboud	Fr. 3'771'000.00
e)	Réfection de routes communales	Fr. 1'484'000.00
f)	Trottoirs des Rayons	Fr. 245'000.00
g)	Infrastructures Quartier En Bouley	Fr. 405'000.00
h)	Aménagement Carrefour Belle-Croix	Fr. 1'154'000.00
i)	Conduite eau Moines/Billens/Comtes	Fr. 494'000.00
j)	Mise en séparatif – Belle-Croix	Fr. 450'000.00
k)	Dépollution de la butte de tir	Fr. 251'000.00

Mouvement financier

Le compte des investissements présente un excédent de recettes de Fr. 4'819'049.85. En déduisant les écritures purement comptables de l'exercice (vente Nestlé Nespresso & achat Gétaz Romang SA), le **mouvement financier du compte des investissements s'élève à - Fr. 2'526'630.15**. Ce montant diminue notre trésorerie, donc le financement des investissements futurs.

Les fonds injectés, directement ou indirectement, dans l'économie totalisent Fr. 2'176'936.75.

FONDS INJECTES DANS L'ECONOMIE



COMPTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>COMPTES 2012</u>	<u>BUDGET 2012</u>
Fr.	1'390'031.74	Fr. 46'881.00
Fr.	155'904.80	Fr. 15'000.00
Fr.	270'116.70	Fr. 119'288.00
Fr.	798'503.00	Fr. 160'345.00
Fr.	1'017'550.24	Fr. 20'824.00

L'exercice 2012 présente un bénéfice de

Ce résultat comprend :

- a) Attributions aux réserves :
- b) Amortissements supplémentaires :
- c) /. Prélèvements sur réserves :

Excédent de recettes effectif 2012

Le rapport **COMPTES/BUDGET 2012**

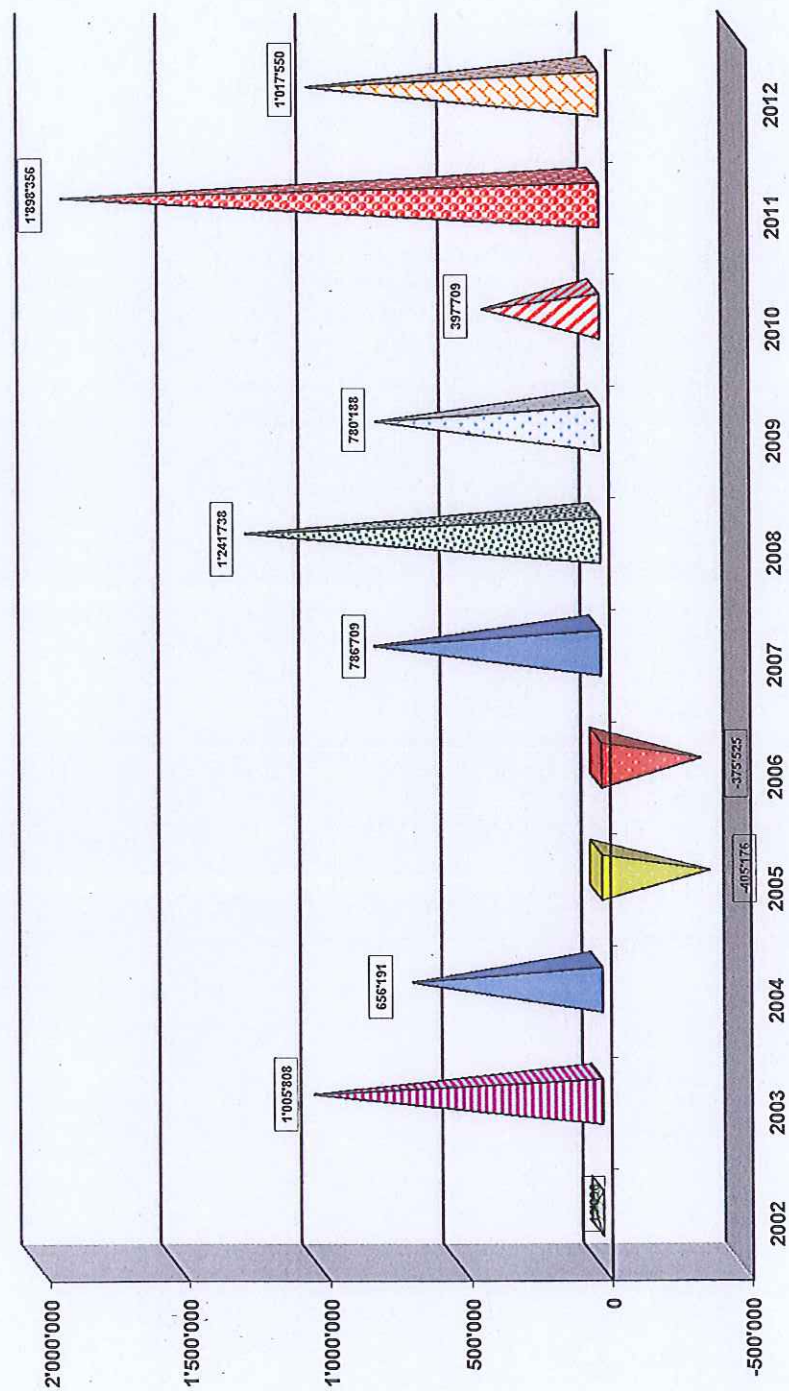
présente une amélioration de :

Fr. 1'343'150.74

Ce résultat ne prend pas en considération les amortissements supplémentaires & provisions liés aux opérations comptables de la vente immobilière Nestlé Nespresso SA.

(Résultat extraordinaire ne provenant pas du compte de fonctionnement).

RESULTAT DES COMPTES SUR 10 ANS



Amortissements & réserves

Le schéma établi à la page précédente démontre le résultat effectif de l'année 2012.

Amortissements obligatoires

La dette communale s'élève à **Fr. 11'829'600.00** au 31.12.2012 contre Fr. 15'221'300.00 au 31.12.2011, soit une diminution de Fr. 3'391'700.00.

Les amortissements obligatoires comptables, imposés par le service des communes, sont fixés à Fr. 592'703.30 et représentent le 5,00 % de la dette.

Service des eaux

Le compte du service des eaux présente un excédent de recettes de **Fr. 312'504.40.**

Il est composé de :

- a) Les ventes aux communes totalisant Fr. 229'436.85.
Montant directement affecté à l'amortissement des avances financées par le compte général
- b) Les amortissements supplémentaires s'élevant à Fr. 83'067.55.
Montant porté en diminution des actifs du chapitre « eau »
- c) La dette du service au 31.12.2012 s'élève à **Fr. 1'807'973.67.** (+ Fr. 33'258.95).
- d) La réserve du service des eaux s'élève à **Fr. 555'000.00.**
- e) Le cash flow 2012 du service est de **Fr. 461'504.40.**

Service de l'épuration

Le compte du service de l'épuration présente un excédent de recettes de **Fr. 145'404.80**

La dette du service au 31.12.2012 est de **Fr. 0.00**

La réserve du service de l'épuration totalise **Fr. 1'235'078.60**

Le cash flow 2012 du service est de **Fr. 145'404.80**

Service des ordures ménagères

Le compte des ordures ménagères présente un excédent de charge de **Fr. 31'685.95**

Le service est financé à raison de **94,43 %** (obligation légale 70 %)

Le 50 % des recettes doit être financée selon le principe du « pollueur-payeur ». Les recettes du service s'élèvent à Fr. 536'208.90. La taxe aux sacs et les recettes diverses totalisent Fr. 282'472.15, soit le 52,67 %. Les dispositions légales sont donc respectées.

Evolution du bénéfice / déficit en % des recettes

	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>
Recettes	Fr. 19'915'293.60	Fr. 19'799'818.39	Fr. 20'195'546.86	Fr. 22'296'660.26	Fr. 22'314'474.14
Bénéfice	Fr. 1'241'737.95	Fr. 762'862.22	Fr. 391'953.00	Fr. 1'878'331.12	Fr. 1'017'550.24
Marge bénéficiaire	6.23 %	3.85 %	1.94 %	8.42 %	4.56 %

Le schéma ci-dessous permet de déterminer le degré d'endettement.

Intérêts des dettes Recettes fiscales (impôts ordinaires)

	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>
Intérêts	Fr. 733'307.10	Fr. 672'313.80	Fr. 576'903.35	Fr. 531'997.00	Fr. 393'090.00
Recettes	Fr. 10'900'619.95	Fr. 10'376'963.75	Fr. 9'992'666.85	Fr. 11'040'289.05	Fr. 10'443'141.10
	6.72 %	6.48 %	5.77 %	4.81 %	3.76 %

En dessous de 10 %, l'endettement est à considérer comme faible. La dette n'est cependant pas l'élément clé d'une décision importante d'investissements. Les répercussions engendrées dans les comptes de fonctionnement doivent être analysées attentivement (frais d'exploitation + charges financières).

Ratios

CHIFFRES INDICATEURS

	Comptes 2012	Comptes 2011	Comptes 2010	Comptes 2009
1. DEGRE D'AUTOFINANCEMENT				
Bénéfice / déficit d'exploitation	1'390'031.74	378'331.12	294'418.33	362'862.22
Bénéfice extraordinaire sur ventes de biens immobiliers	0.00	0.00	3'264'695.60	1'556'627.15
Amortissements obligatoires	592'703.30	843'524.65	1'079'972.00	1'010'894.00
Amortissements extraordinaires	270'116.70	20'024.90	103'291.25	943'487.25
<i>Subtotal</i>	2'252'851.74	1'241'880.67	4'742'377.18	3'873'870.62
Réserves - Service des eaux	0.00	0.00	0.00	100'000.00
Réserves - Service de l'épuration	145'404.80	83'663.15	5'147.80	0.00
Réserves - Investissements	0.00	1'500'000.00	0.00	0.00
Réserves - Pertes sur débiteurs, protection civile etc.	-787'913.00	98'543.60	-15'756.65	400'000.00
Total du Cash Flow	1'610'343.54	2'924'087.42	4'731'768.33	4'373'870.62
Investissements nets	2'526'630.15	137'477.40	0.00	0.00
RATIO : Cash flow / investissements nets	63.73%	2126.96%	#DIV/0!	#DIV/0!

	Comptes 2012	Comptes 2011	Comptes 2010	Comptes 2009
2. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT				
Cash Flow	1'610'343.54	2'924'087.42	4'731'768.33	4'373'870.62
Revenus totaux du cpte de fonctionnement	22'314'474.10	22'816'088.01	23'460'242.46	21'356'445.54
RATIO : Cash flow / revenus cpte fonct.	7.22%	12.82%	20.17%	20.48%

CHIFFRES INDICATEURS

	Comptes 2012	Comptes 2011	Comptes 2010	Comptes 2009
3. QUOTITE DES INTERETS				
Intérêts passifs (950.322.00)	393'090.00	531'997.00	576'903.35	672'313.80
Revenus des biens (950.422.00)	-14'653.85	-20'206.35	-13'770.44	-72'912.04
Revenus des biens immobiliers - patr. financ.	-318'577.95	-327'318.80	-342'851.50	-352'848.25
(940.423.00, 10,40,50,60,70,80,90)				
Charges des bâtiments -patr. financ.	130'438.96	128'247.35	156'811.65	215'593.20
(940.312 - 940.314 - 940.318)				
(Sauf bât. Administratif)				
Intérêts nets	190'297.16	312'719.20	377'093.06	462'146.71
Revenus totaux du cpte de fonctionnement	22'314'474.10	22'816'088.01	23'460'242.46	21'356'445.54
RATIO : Intérêts nets / revenus cpte fonct.	0.85%	1.37%	1.61%	2.16%

CHIFFRES INDICATEURS

	Comptes 2012	Comptes 2011	Comptes 2010	Comptes 2009
4. QUOTITE CHARGES FINANCIERES				
Intérêts nets	190'297.16	312'719.20	377'093.06	462'146.71
Amortissements obligatoires	592'703.30	843'524.65	1'079'972.00	1'010'894.00
Subtotal Charges financières	783'000.46	1'156'243.85	1'457'065.06	1'473'040.71
Revenus totaux du cpte de fonctionnement	22'314'474.10	22'816'088.01	23'460'242.46	21'356'445.54
RATIO : Charges financières / revenus	3.51%	5.07%	6.21%	6.90%

CHIFFRES INDICATEURS

	Comptes 2012	Comptes 2011	Comptes 2010	Comptes 2009
5. ENDETTEMENT NET				
Fonds étrangers (selon bilan)	11'829'600.00	15'221'300.00	18'623'800.00	19'821'700.00
Disponibilités (selon bilan)	-7'469'450.42	-10'160'718.88	-10'836'115.74	-5'833'335.75
Prêts (selon bilan)	-9'468'143.00	-1'075'300.00	-659'500.00	-693'700.00
Immeubles patrimoine financier (selon bilan)	-4'366'306.05	-4'385'106.05	-4'403'906.05	-4'422'706.05
Immeubles non-bâti (selon bilan)	0.00	0.00	0.00	0.00
Total endettement net	-9'474'299.47	-399'824.93	2'724'278.21	8'871'958.20
Habitants au 31 décembre	4887	4709	4649	4533
RATIO : Endettement net / habitants	-1'938.65	-84.90	586.00	1'957.20

NORMES MOYENNES

CHIFFRES INDICATEURS

	Comptes 2012	Comptes 2011	Comptes 2010	Comptes 2009
1. DEGRE D'AUTOFINANCEMENT	63.73%	2126.96%	#DIV/0!	#DIV/0!
Entre 70 et 100 % . En-dessous de 70 %, il y a forte augmentation de l'endettement.				
2. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	7.22%	12.82%	20.17%	20.48%
Entre 10 et 20 %. En dessous de 10 %, la capacité est faible.				
3. QUOTITE DES INTERETS	0.85%	1.37%	1.61%	2.16%
Entre 2 et 5 %. Au-dessus de 5 %, c'est le signe d'un lourd endettement.				
4. QUOTITE DE LA CHARGE FINANCIERE	3.51%	5.07%	6.21%	6.90%
Entre 5 et 15 %. Au-dessus, la charge devient difficilement supportable.				
5. ENDETTEMENT NET PAR HABITANT	-1'938.65	-84.90	586.00	1'957.20
Entre 1'000 et 3'000 francs par habitant. Au-dessus, il y a un gros endettement.				

L'amélioration des comptes 2012 de **Fr. 1'343'150.74** par rapport au budget s'explique comme suit:

CHAP.	COMPTES	BUDGETS	ECARTS	ECARTS EN %
0	ADMINISTRATION	1'805'740.00	-14'528.95	-0.80%
1	ORDRE PUBLIC	291'508.00	-122'966.66	-42.18%
2	ENSEIGNEMENT	5'981'917.00	-79'099.68	-1.32%
3	CULTURE	1'026'554.00	-84'684.15	-8.25%
4	SANTE	1'710'782.00	-45'631.65	-2.67%
5	AFF. SOCIALES	2'021'190.00	-164'015.50	-8.11%
6	COMMUNICATIONS	1'570'060.00	-83'635.10	-5.33%
7	ENVIRONNEMENT	-56'784.00	-100'384.50	176.78%
8	ECONOMIE	1'000.00	-1'000.00	-100.00%
	SUBTOTAL	14'351'967.00	-695'946.19	-4.85%
9	FINANCES & IMPÔTS	-14'398'848.00	647'204.55	-4.49%
	TOTAL	-1'390'031.74	-1'343'150.74	

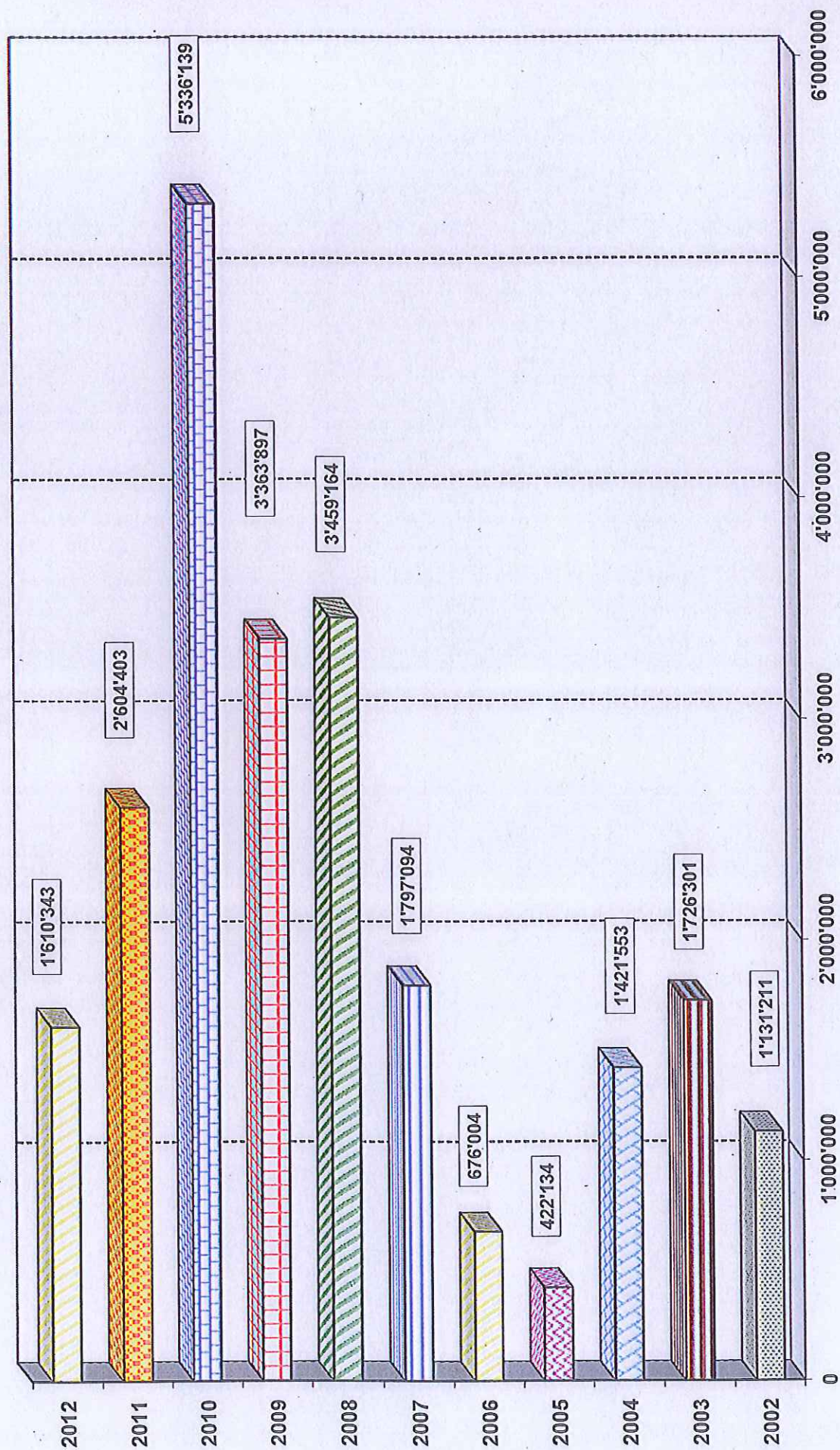
L'exercice 2012 présente le **CASH FLOW** suivant :

- Bénéfice d'exploitation	Fr.	1'390'031.74
- Amortissements obligatoires	Fr.	592'703.30
- Amortissements supplémentaires	Fr.	270'116.70
- Mouvement des réserves	Fr.	- 642'508.20
CASH FLOW DE FONCTIONNEMENT	Fr.	1'610'343.54

Remarque : Le cash flow correspond aux fonds disponibles en trésorerie.

La Loi sur les Communes (art. 87 et 93) et le Règlement d'exécution de cette Loi (art. 52 et 53) imposent l'obligation de payer des amortissements financiers. Cela correspond à des remboursements annuels effectifs de parts d'emprunts. Pour notre collectivité, cette obligation s'élève à Fr. 231'700.00.

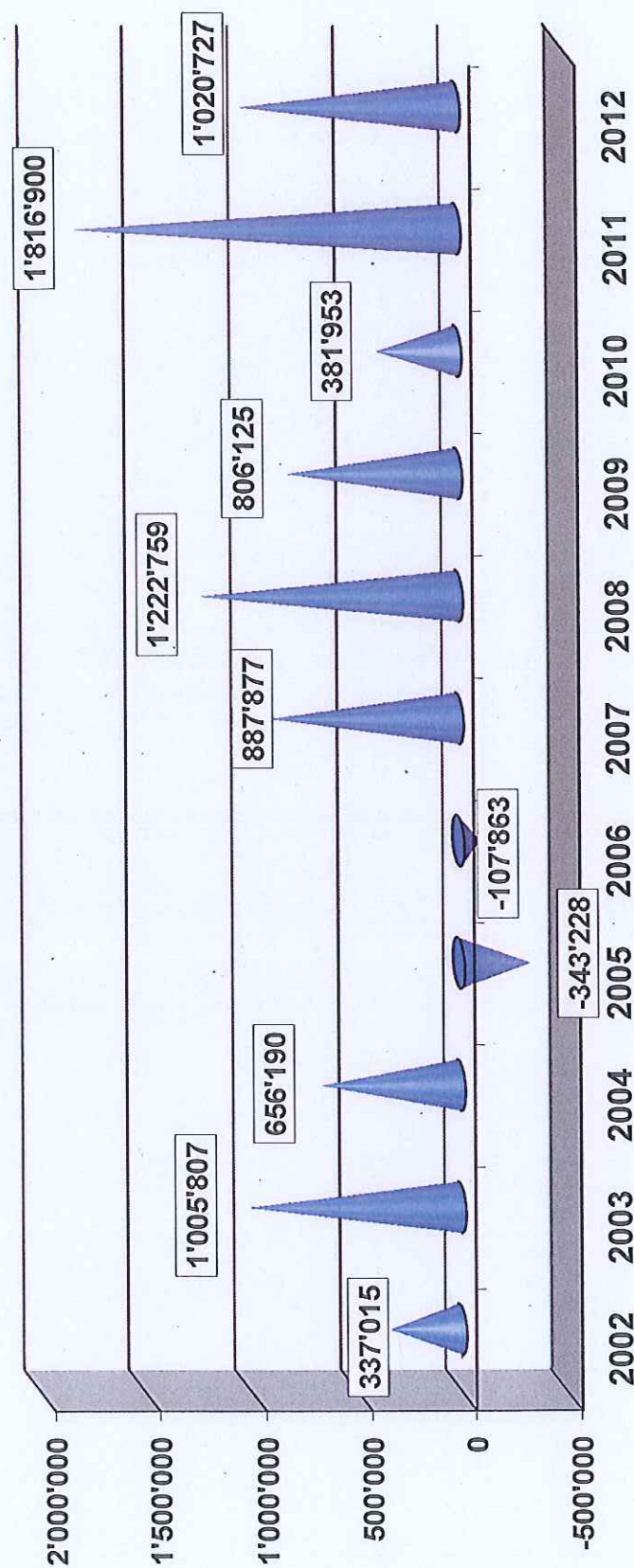
CASH FLOW



Marge nette d'autofinancement annuelle (MNA)

	2008	2009	2010	2011	2012
Produits	21'123'031.50	21'356'445.54	23'460'242.46	22'816'088.01	31'760'154.14
Charges	20'711'988.25	20'993'583.32	23'165'824.13	22'437'756.89	30'370'122.40
Bénéfice / déficit net	411'043.25	362'862.22	294'418.33	378'331.12	1'390'031.74
+ amortissements obligatoires	793'127.20	820'094.00	874'200.30	670'157.15	415'903.30
+ eau - amort. oblig.	146'000.00	143'000.00	160'243.20	145'567.50	149'000.00
+ épuration - amort. oblig.	50'000.00	20'000.00	17'728.50	0.00	0.00
+ déchetterie - amort. oblig.	9'000.00	9'000.00	9'000.00	9'000.00	9'000.00
+ immeuble - amort. oblig.	18'800.00	18'800.00	18'800.00	18'800.00	18'800.00
- amortiss. Obligat. Légaux	-1'016'927.20	-1'010'894.00	-1'079'972.00	-843'524.65	-592'703.30
+ amortissements extraordin.	413'810.90	0.00	0.00	0.00	787'049.15
+ eau - amort. extraordin.	45'498.10	13'048.80	73'291.25	20'024.90	83'067.55
+ épuration - amort. extraordin.	46'385.70	4'277.45	30'000.00	0.00	0.00
+ versements sur réserves	325'000.00	500'000.00	87'647.80	1'660'263.15	159'082.00
- prélèvements sur réserves	-18'978.80	-74'062.75	-103'404.45	-241'719.55	-1'398'503.00
MARGE NETTE D'AUTOFINANCEMENT (MNA)	1'222'759.15	806'125.72	381'952.93	1'816'899.62	1'020'727.44
MNA MOYENNE	1'049'692.97				
- impôt gains immobiliers	-143'561.60	-59'418.55	-47'644.05	-248'135.70	-179'700.20
- impôt mutations immobilières	-268'168.70	-210'051.65	-357'911.05	-431'596.40	-579'349.40
- impôt successions & donations	-8'643.55	-17'776.65	-28'380.45	-26'274.40	-13'185.80
M. AUTOFINANC. STRUCTURELLE (MAS)	1'852'078.27	518'878.87	-51'982.62	1'110'893.12	248'492.04
MNA STRUCTURELLE MOYENNE	735'671.94				

MARGE D'AUTOFINANCEMENT



CAPACITE D'EMPRUNT

MARGE NETTE D'AUTOFINANCEMENT (MA) MOYENNE SUR 5 ANS	CHF 1'049'692.97
MARGE NETTE D'AUTOFIN. STRUCTURELLE (MAS) MOYENNE SUR 5 ANS	CHF 735'671.94
CAPACITE D'EMPRUNT SELON (MA) MOYENNE SUR 5 ANS	CHF 16'000'000.00
CAPACITE D'EMPRUNT SELON (MAS) MOYENNE SUR 5 ANS	CHF 11'000'000.00

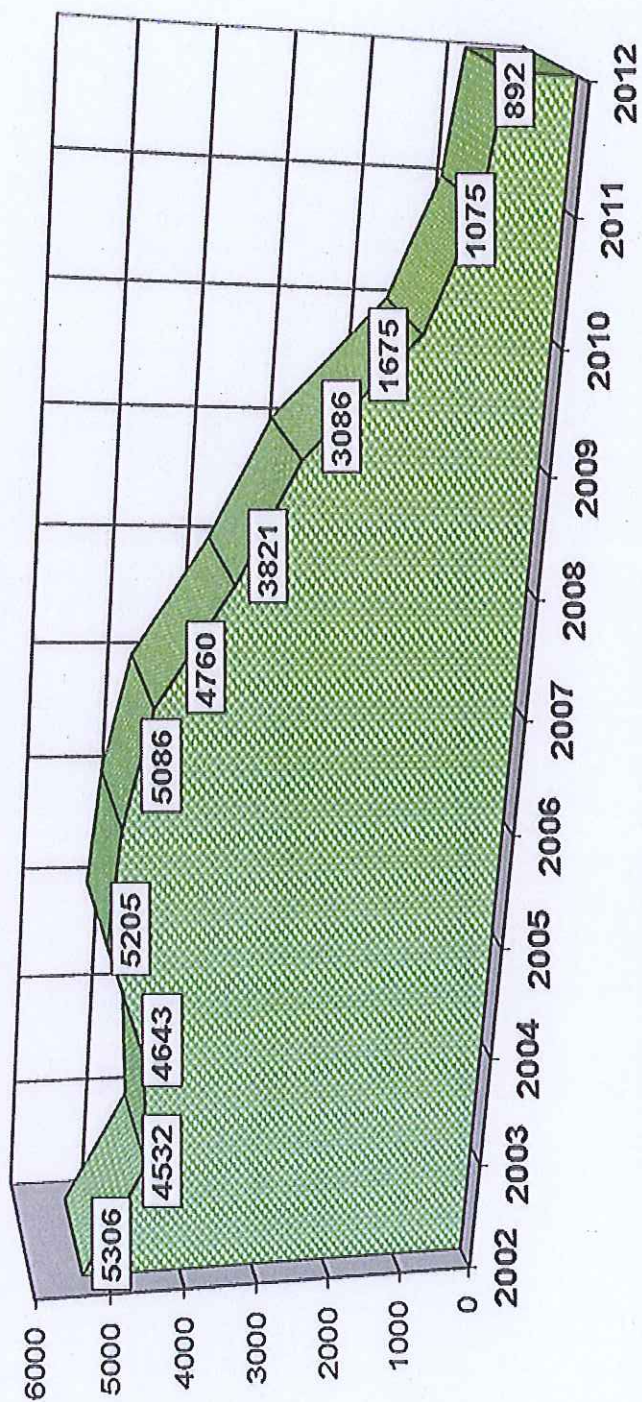
MAS /. 10 % (frais d'exploitation évent.) x 100

Taux d'intérêt (2,0%) + Taux d'amortiss. (4%)

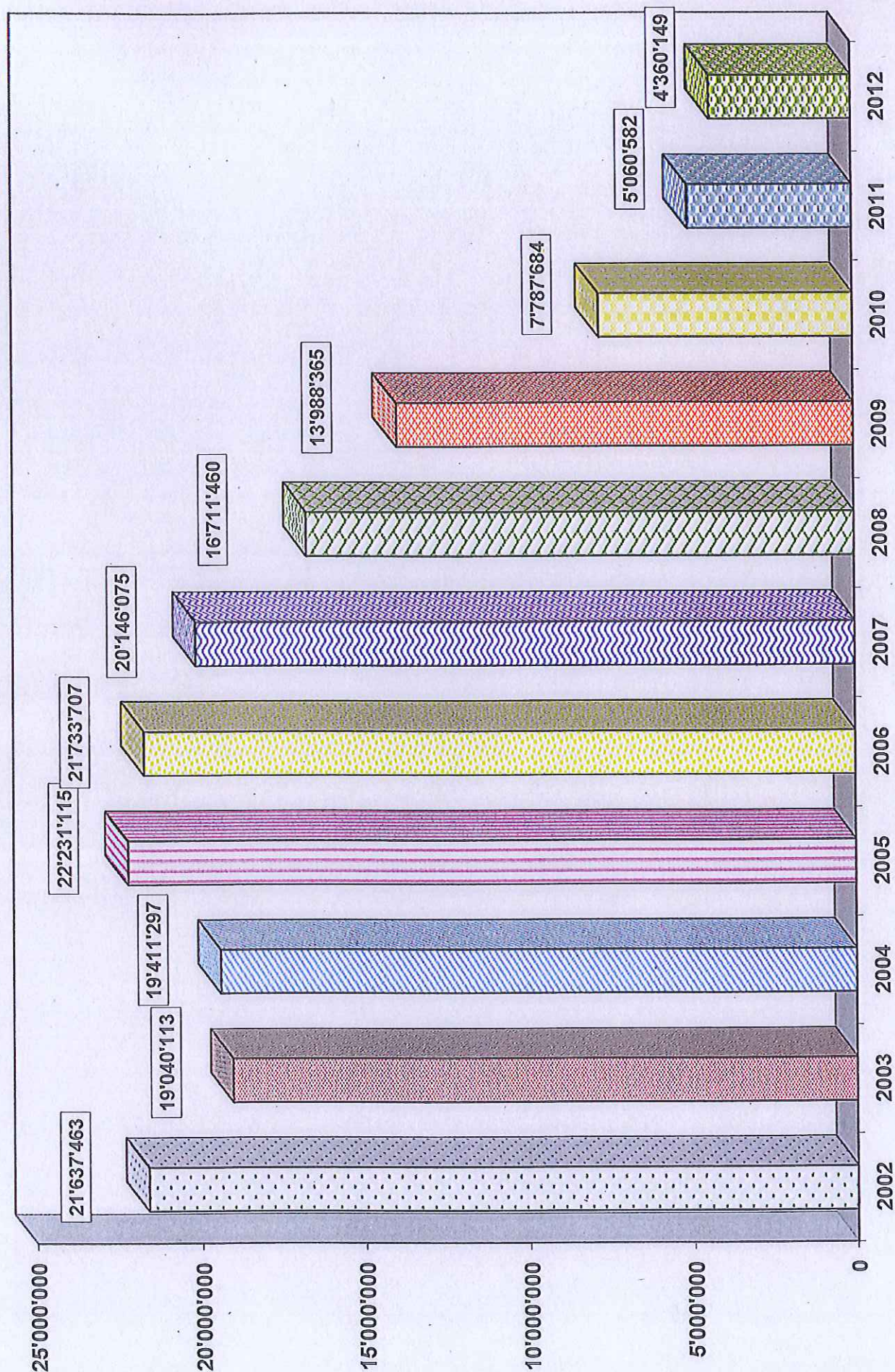
Dettes nettes

- les emprunts contractés s'élèvent à	Fr. 11'829'600.00
- auxquels il faut déduire les disponibilités	Fr. 7'469'450.42
- faisant ressortir une dette nette de	Fr. 4'360'149.58
soit pour 4'887 habitants au 31.12.2012	Fr. 892.00
	=====

EVOLUTION DE LA DETTE NETTE PAR HABITANT



EVOLUTION DE LA DETTE NETTE



EN CONCLUSION:

L'examen des comptes 2012 révèle :

- a) que le résultat des comptes 2012 fait apparaître un bénéfice de fonctionnement de Fr. 1'390'031.74.
- b) que la vente de terrains à Nestlé Nespresso SA a été comptabilisée pour un montant de Fr. 8'845'680.00.
- c) que le compte des investissements présente un excédent de recettes de Fr. 4'819'049.85.
- d) que les amortissements supplémentaires s'élèvent à Fr. 270'116.70.
- e) que le cash flow de l'exercice atteint Fr. 1'610'343.54.
- g) que la dette nette se situe à Fr. 4'360'149.58 ou Fr. 892.00 par habitant (- Fr. 183.00/hab.)
- h) que la marge d'autofinancement (moyenne sur 5 ans) permet le financement de 16 millions d'emprunts.
- i) que les engagements en cours (crédits en cours) totalisent Fr. 11'598'607.75.
- j) que le bilan présente un capital de Fr. 3'036'754.00.

Romont, le 20 mars 2013

Le Conseil Communal

2. ECONOMIE

Au début de l'année 2012, les projets présentés par la société Abadia et son directeur Michel Cailleau ont fortement impressionné le Conseil communal. Le bâtiment Swisscortex, à lui seul, semblait particulièrement audacieux et abouti tant du point de vue architectural que dans la prise en compte des éléments énergétiques et environnementaux annoncés par le promoteur. Les promesses annoncées par Monsieur Cailleau, au moment de la signature du pacte d'emption sur le terrain industriel « En Raboud » étaient largement tenues. Puis vinrent les premiers contacts, les premiers prémices et...

A n'en pas douter, l'évènement économique 2012 fut l'annonce de l'arrivée à Romont de l'un des fleurons de l'économie mondiale et d'origine suisse : Nestlé-Nespresso. Cette nouvelle unique et particulière fait l'objet d'un chapitre particulier du rapport de gestion... On peut toutefois relever que la multinationale, dès ses premiers contacts avec le Conseil communal, a souligné sa volonté de travailler – dans la mesure du possible - avec des entreprises locales. Cette volonté a été confirmée lors de la séance de présentation publique du 12 septembre et l'annonce de l'ouverture d'un contact par courriel à l'adresse : romont@nespresso.com

Si l'arrivée de Nespresso réjouit le Conseil communal et l'énorme majorité de la population, il est tout aussi évident que le tissu économique existant reste l'objet d'une attention particulière et d'une profonde reconnaissance des autorités. Cette attention se concrétise par un souci constant quant au maintien de conditions cadres favorables, à l'amélioration de notre aménagement du territoire, de nos conditions de circulation et de stationnement et à l'amélioration des services communaux.

On parle beaucoup d'écologie industrielle. Une étude menée en parallèle par la RGV, Innoreg, la Commune de Romont et le bureau spécialisé Sofies a mis en évidence les possibilités de synergies entre les entreprises existantes sur la place de Romont. Qui plus est, ces réunions de travail ont permis aux entreprises de mieux se connaître et ont révélé la nécessité de mettre en place des rencontres plus suivies. Le Conseil communal se réjouit de cette collaboration inter-entreprise et a décidé même de l'encourager. Dans un premier temps, la RGV a été mandatée pour mettre en place les structures, l'organisation de rencontres thématiques et favoriser les collaborations inter-entreprises. Ensuite, ce sera aux entreprises et industries locales de prendre le relais de cette organisation.

Ce souci de collaboration, de meilleure connaissance ou reconnaissance entre principaux employeurs et principaux acteurs économiques de notre commune s'est concrétisé par la traditionnelle rencontre des industriels de Romont qui a réuni près de 90 personnes dans la grande salle de l'Hôtel de Ville le 6 octobre dernier. La présence du Conseiller d'Etat Maurice Ropraz, des représentants de la promotion économique du Canton et des organisations faitières de l'économie cantonale ont étoffé une présence déjà fort importante. Le réseautage n'est pas qu'un terme à la mode. C'est une réalité et le réseautage commence chez nous...

TRANSPORTS

Depuis maintenant quelques années, la problématique des transports publics est gérée de manière régionale au niveau de la RGV. Faut-il le rappeler, c'est la commune de Romont qui avait alors demandé de mettre en place une commission régionale des transports, afin d'analyser la situation et les changements avec un angle de vision un peu plus élargi. Cette structure donne aussi un poids supplémentaire lorsqu'il s'agit d'intervenir soit auprès du Service de la Mobilité du Canton de Fribourg, soit directement auprès des prestataires : TPF, CFF ou encore Car Postal.

Sans aucun doute, on peut affirmer que cette commission transports de la RGV est aujourd'hui un organe consulté et écouté lorsqu'il s'agit des transports publics dans notre région, voire même de transports privés dans puisqu'elle est à la base de l'offre du co-voiturage dans les districts de la Glâne et de la Veveyse et que ce projet a été présenté à l'association des communes fribourgeoises pour un élargissement au niveau du canton (adresse internet : <http://www.glane-veveyse-covoiturage.ch>)

La commission transports intègre aussi bien des représentants du monde politique que des spécialistes ou autres fins connaisseurs du réseau régional voire national. Lire les horaires de Romont n'est aujourd'hui plus suffisant : il faut voir les implications plus loin, les correspondances, les forces et faiblesses des liaisons.

De même, lorsqu'on peut tout à la fois réclamer un service supplémentaire et proposer une solution fiable comme le fait la commission transport, le regard des destinataires est bien différent et cela donne un poids considérable à la crédibilité de cet organe.

Au niveau ferroviaire, les principaux changements sont intervenus avec l'introduction de l'horaire 2013 :

- Dans le sens vers Lausanne, une liaison horaire par un RegioExpress (RE) chaque heure vers Palézieux, Lausanne, Renens VD, Morges, Allaman, Rolle, Gland, Nyon, Coppet et Genève. Il facilite la connexion avec les hautes écoles (UNIL + EPFL) grâce à son arrêt à Renens VD. Son temps de parcours jusqu'à Lausanne est le même qu'actuellement. Aux heures de pointes, un 2e train direct est introduit vers Lausanne, soit à 6h19, 6h47, 7h19, 7h47 | 16h42, 17h00, 17h42, 18h00, 18h42. Les nouveaux arrêts entre Lausanne et Genève rallongent, en revanche, le temps de parcours pour Genève (16 minutes de plus qu'actuellement).

Autre désavantage, nous n'avons plus de liaison directe vers Genève-Aéroport, à part les exceptions obtenues grâce au maintien de l'arrêt de l'IR à 5.43, 21h43, 22h43, 23h47, 00h49 (weekend) vers Lausanne, Genève, Genève-Aéroport...

- Dans le sens Fribourg, le RER Fribourg|Freiburg, parfaitement intégré dans le nouvel Horaire Romandie 2013, offre une alternative performante à la suppression des arrêts de l'InterRegio (IR) à Romont : • RegioExpress (RE) toutes les 30 minutes pour Fribourg (17 minutes), prolongé une fois par heure jusqu'à Berne (40 minutes). La durée du trajet est identique à aujourd'hui. • RegioExpress (RE) toutes les 30 minutes vers Bulle. En direction de Berne, les IR sont supprimés, à l'exception des IR de 6.16, 22.16, 23.16, 00.16 vers Berne, comme en 2012.

Comme dans tout changement, certains sont gagnants, d'autres sont perdants. Nous sommes conscients également que certains changements d'habitude ne sont pas forcément agréables et que les nouveaux horaires ont engendré certaines aberrations que la commission transport a immédiatement ciblées et qui font l'objet de corrections ou de propositions pour les horaires futurs.

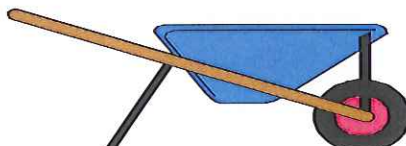
Au niveau purement romontois, le 28 août marquait la date du 150^e anniversaire du passage du train à Romont avec l'ouverture de la ligne Lausanne-Fribourg-Berne. L'évènement a été marqué en gare de Romont le 6 octobre 2012 par une manifestation à laquelle était invitée toute la population : présentation de documents d'archives, ambiance de kermesse, fanfare et discours, présentation des nouvelles rames Domino Duplex Regio ont marqué la journée.

Autre élément dont le succès est à relever : la voiture Mobility, stationnée à la gare de Romont est un succès puisqu'elle s'auto-finance entièrement. Il y a 6 ans, le Conseil communal en avait fait le pari, en acceptant, le cas échéant, de financer le manque à gagner dû à une sous-utilisation et en louant la place de parc à la gare. Aujourd'hui comme ces dernières années, seule la location de cette place de parc est à la charge de la ville de Romont.

Quant aux transports et aux communications à l'intérieur de notre Ville, un concept des circulations est actuellement à l'étude par un bureau spécialisé

III

SECURITE / VOIRIE



1. VOIRIE 2012



Le service de la voirie, qui est conduit par le Service technique, a pour tâches d'exécuter les travaux les plus divers, à savoir :

- nettoyage des rues, des places, des remparts ;
- surveillance et gestion de la déchetterie ;
- remise en état des routes, chemins, sentiers, ruisseaux ;
- enlèvement de la neige, salage ;
- entretien des parterres de fleurs ;
- élagage des arbres et des haies ;
- embellissement de la ville ;
- préparation des tombes pour l'ensevelissement ;
- mise à disposition du matériel pour manifestation ;
- aide au musée et aux sociétés ;
- entretien des bâtiments publics et privés communaux ;
- entretien du réseau souterrain de l'évacuation des eaux et de la défense incendie ;
- aide au service du feu et de la protection civile ;
- marquage des places de parc, route et signalisation.
- travaux de génie-civil courant

L'entretien de nos arbres, de nos haies et l'embellissement de notre cité sont également des préoccupations distinctes.

Dans la mesure de ses moyens, par tous les temps et malgré les diverses contraintes, le personnel s'efforce d'être au service de la population romontoise et des sociétés.

Personnel :

L'équipe est formée de MM.

DEFFERRARD	Joseph	Chef d'équipe
BALMAT	Philippe	Paysagiste
BAUDOIS	François	Ouvrier
DEFFERRARD	Alexandre	Ouvrier
GENOUD	Emmanuel	Arboriculteur - pépiniériste
GREPPI	Pierre-Alain	Ouvrier
LAMMERS	Eric	Ouvrier d'exploitation 50%
MAURON	Philippe	Ouvrier occupation à 20%
PAPAUX	Jean-Pierre	Ouvrier

M. Philippe Mauron occupe le 80% de son temps au service du feu.

M. Eric Lammers effectue son 50% comme exploitant de la déchetterie.

M. Hyseni Labintot a débuté une formation d'apprenti agent d'exploitation au service de la voirie en automne 2011.

Pendant les vacances scolaires, 7 étudiants ont été engagés durant une semaine chacun comme auxiliaire.

Le service de probation nous a mis à disposition une personne pour effectuer des jours amandés convertis en travaux d'utilité publique durant 160h.

Le parc des véhicules :

Le parc des véhicules se compose de la manière suivante :

- 1 véhicule 4x4 REFORM (2003)
équipé d'un aspirateur à feuilles, d'une lame chasse-neige et d'une grue;
- 1 bus 4x4 ISUZU avec pont (2008) ;
- 1 véhicule utilitaire TREMO (2008)
équipé d'une lame chasse-neige et d'une saleuse ;
- 1 véhicule utilitaire PONY P4-T (2011)
équipé d'une lame chasse-neige, d'une saleuse, d'une rampe frontale de lavage
et d'une citerne pour l'arrosage
- Une balayeuse MFH (2008)
- Un aspirateur urbain « Gluton » (2009)
appareil électrique utilisé en particulier dans l'intra-muros.
- Une déchiqueteuse à branche de 52 CV
- Une motofaucheuse REFORM équipée avec une fraiseuse et une épareuse.

2. SERVICE DU FEU

***"La société humaine s'embrase peu à peu, heureusement,
les pompiers sont là" !***

Effectif :

Au 31.12.2012 l'effectif du service du feu se répartit de la manière suivante :

Centre de renfort :

1 commandant
1 commandant remplaçant
7 officiers chef de groupe et chef d'intervention
6 officiers chef d'intervention (dont une femme)
9 sous-officiers
23 sapeurs homme
4 sapeurs femme
1 sapeur avec double incorporation
Total pour le centre de renfort 52 personnes

Section ville :

5 sapeurs homme
1 sapeur femme

Effectif total du service : 58 personnes

Nous disposons de :

29 porteurs d'appareil respiratoire
29 chauffeurs C1 lourd (3 en formation)
2 agents pour les mesures des postes d'alarme atomique (PAAT)

Admissions / démissions :

Nous avons débuté l'année confiant, satisfait de notre dernier recrutement. Hélas au fil des mois, les démissions se sont succédé. Motifs : quitte la commune (5), plus compatible avec les études ou les activités professionnelles (3) raisons médicales (2). Total 10 personnes. Ces démissions sont regrettables car elles surviennent entre 1 et 3 ans de service, juste au moment où l'instruction commence à porter ses fruits. Il faut donc recommencer avec d'autres et le trou entre anciens et nouveaux ne cesse de se creuser.

Pour compenser ces départs, nous avons recruté 7 nouveaux sapeurs pour le 1.01.2013.

Nous avons surtout besoin d'effectif en journée. Actuellement se sont essentiellement des indépendants qui assure bénévolement le service de piquet en journée. Sur 121 interventions en 2012, 97 ont eu lieu en journée.

L'effectif en journée reste chez nous, comme à bien des places une préoccupation. Dommage que nous ne sommes pas encore parvenu à fusionner les Corps de Billens/Hennens et Mézières qui sont eux aussi en manque d'effectif et peinent à répondre aux exigences Frifire.

Anciennetés :

25 ans de service

Plt Emmanuel Baechler

15 ans de service

Plt Stéphane Kern, Lt Sébastien Rodi, Sgt André Chardonnens

10 ans de service

Lt Sabrina Mauron

5 ans de service

Cpl Simon Codourey, Sap manuel Hurni

Quittent le corps après 20 ans de service Sgt Marc Gendre, Sap José Arias, Sap Philippe Sonney.

Cours et formation :

De par nos engagements et nos responsabilités, nous nous devons à tous niveaux de suivre régulièrement des cours de formation et de perfectionnement.

C'est l'ECAB via son inspectorat des sapeurs-pompiers qui conçoit et gère les cours cantonaux. Les communes payent 50 % des soldes et l'ECAB les 50 autres % ainsi que tous les frais liés à l'instruction, le matériel, la logistique et la nourriture.

Rétrospective des cours cantonaux 2012 pour le corps de Romont :

Cours de base 1 jour à Romont Commissaire du cours Marie-Claude Mauron, chef de classe Lt Sabrina Mauron, Sébastien Rodi, Thomas Cantin, Sgt Alexandre Gremaud, Jean-François Ayer.

Participants : Sap Amar Bélaïd, Angéloz Caroline, Cabral Sarah, Chollet Elisa, Defferrard Julien, Margel Jérémy.

Cours de base CR 3 soirs à Romont, les mêmes participants avec à l'EM Cdt du cours votre Cdt, Chef de classe les Lt Sabrina Mauron, Sébastien Rodi et Thomas Cantin, les Sgt Jean-François Ayer et Alexandre Gremaud.

Cours de base protection respiratoire 1 jour à Guin et 1 jour à Buren chef de classe Cap Philippe Menoud, Stéphane Kern, Vincent Favre.

Participants : Sap Emilie Balmat, Alain Bosson, Hugo Cabral, Filipe Loureiro, Luis Lourenço.

Cours cantonal d'échelle remorquable 3 jours à Villars-sur-Glâne participants Sgt Jean-François Ayer, Alexandre Gremaud, Cpl Raymond Bertholet.

Cours cantonal de formateurs 4 jours à Ursy Commissaire Marie-Claude Mauron, chef de classe : votre Cdt et Cap. Claude Mauron

Cours cantonal de perfectionnement pour officier 1 jour à Granges Veveyse participant Lt Jean-Daniel Jaquet

Cours de perfectionnement pour chef d'intervention 1 jour à Vuisternens-devant-Romont et 2 soirs à Romont: Au cours cantonal, Cdt du cours Cap. Claude Mauron commissaire du cours Marie-Claude Mauron Chef de classe Maj. Philippe Mauron Cap Stéphane Kern, Cap. Philippe Menoud.

Participants : à Vuisternens Lt Olivier Menoud à Romont tous les officiers du CR.

Cours de perfectionnement pour officier CR 1 jour à Guin. Chef de classe votre Cdt participants Cap Claude Mauron, Plt Vincent Favre, Alain Gendre, Philippe Menoud, Lt Claude Ayer et Stéphane Morel.

Cours de perfectionnement de la Fédération Glânoise 1 jour à Romont chef de classe Major Philippe Mauron, Cap Stéphane Kern, Philippe Menoud. Participants Cpl Simon Codourey, Raymond Bertholet, Sap Frédéric Piller.

Formation technique en maintenance d'appareil respiratoire 1 jour à Romont participant Lt Sébastien Rodi.

Cours de perfectionnement pour instructeurs 2 jours à Châtel tous les instructeurs

A brillamment réussi la Phase 3 pour la sélection d'instructeur sapeur-pompier Lt Sabrina Mauron

Formation interne :

Cours de cadre pour officiers 2 soirs

Cours de cadre pour Sous-officiers 2 soirs

Formation de base pour la section ville 1 soir par les formateurs

Exercice de printemps 2 samedi matin. Formation de base barrage Lenoir et exercice d'engagement en direction de la cabane de la mycologie avec test de prise d'eau et de débit au réservoir communal.

L'EM a participé à un exercice de désincarcération en terrain difficile (très difficile) en collaboration avec la colonne de secours de la Gruyère et le service d'ambulance du Sud. Un engagement de 40 personnes dans les profondeurs des gorges de Châtonnaye. Exercice très enrichissant mais extrêmement pénible pour tous. Un des buts de l'exercice était d'effectuer un travail de nuit. But 100% atteint puisque nous avons mis fin à l'exercice juste avant minuit. Il a fallu encore ~ 1 heure pour ressortir la voiture et un énorme service de parc pour le matériel le lendemain.

Cet exercice nous a été très utile car au mois de septembre nous sommes intervenus 2 fois dans des situations proches du scénario.

L'année s'est poursuivie par les 2 soirs consacrés à la protection de l'environnement, et deux soirs pour le perfectionnement des machinistes.

Les 2 samedi consacrés aux exercices d'automne ont porté sur la formation de base sur l'échelle remorquable, la maîtrise des eaux en cas de crue et la conduite d'intervention pour les officiers.

Le Lt Olivier Menoud a organisé deux exercices intéressants et originaux pour nos chauffeurs.

L'EM a été invité un soir chez Mifroma à Ursy pour une reconnaissance du site grandement remodelé.

Afin d'unifier les connaissances de chacun, nous avons mis sur pied une soirée d'information avec pour thème le réseau du gaz vaudois (sur lequel nous intervenons aussi) et les installations photovoltaïques qui représentent un risque nouveau pour les forces d'intervention. Cette formation a été donnée par des techniciens de COSVEGAZ et de l'entreprise ETF.

Dans le cadre de la formation continue de nos porteurs, 25 exercices ont été organisés chez Deroil, au Landi, à Drognens, à l'école primaire et dans le bâtiment des Capucins.

La formation de base protection respiratoire pour les nouveaux porteurs de Romont et des communes voisines qui participent à notre école de formation s'est poursuivie tout au long de l'année pour se terminer par un exercice en collaboration avec la section des samaritains de Romont.

Les thèmes propres au centre de renfort, ont été traités sur 51 exercices de 3h00 lors des services de piquet.

Nous avons mis sur pied une formation intervention avec extincteurs sur feux réels pour tout le personnel communal ainsi que pour tout le personnel de la Crèche Casse-Noisettes. Pour ce faire, nous avons profité de l'offre secur-entreprise que propose l'ECAB dans le cadre de son 200ème.

Durant l'année, nous avons assuré la surveillance feu pour le carnaval et la sécurité lors du coulage du four chez Thermo Fischer, garanti la présence d'une équipe de désincarcération lors des deux jours du slalom de Romont et assuré une permanence (210 heures) lors des 10 jours du comptoir de Romont.

Nous avons donné suite aux demandes de formation sécurité et comportement pour le personnel de la crèche Casse-Noisettes et du Bicubic.

De plus nous avons participé aux séances:

- De la commission cantonale d'instruction,
- De la commission d'instruction du district,
- De la conférence des Cdt CR,
- Aux réunions des Cdt de la Glâne
- Aux assemblées des fédérations cantonales et de district.
- A plusieurs groupes de travail pour le district et le canton.
- Aux diverses manifestations des 200 ans de l'ECAB.

Enfin notre EM s'est réuni à 5 reprises en plenum et chaque responsable a travaillé en bilatéral avec le Cdt. Là, nous avons renoncé à chiffrer le nombre de réunions.

Dans le même temps nous avons répondu à plus de 120 alarmes.

Si certaines personnes pensent à juste titre qu'être pompiers est notre hobby, ils oublient que nous portons de lourdes responsabilités et que la pratique de ce hobby en faveur de la population ne se fait pas sans sacrifices.

A noter aussi les pompiers qui ont consacré des jours de congé pour se former. En chiffre, cela représente 44 jours de cours.

Interventions :

Résumé des interventions entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2012

	2011	2012
Interventions feu	28	33
Inondations	8	4
Sur fermentation de fourrage	0	1
Accidents	7	5
Alarmes automatiques	13	18
Pollutions	16	45
Dégâts de la nature	0	1
Interventions diverses	10	14
Total	82	121

En détail :

51 Interventions sur le territoire communal

70 Interventions en centre de renfort

97 Interventions en journée

24 Interventions de nuit

88 Interventions sur semaine

33 Interventions le week-end

Toutes ces interventions représentent plus de 1542 heures de travail.

Résumé en chiffres :

Quelques chiffres encore : 3200 heures de formation, 1542 heures d'intervention, 290 heures de maintenance, 21'840 heures de service de piquet, 234 heures de permanence manifestations, 44 jours de cours cantonaux pour les participants, 79 jours d'instruction dans les cours cantonaux pour les 5 instructeurs Romontois. (Maj Philippe Mauron, Cap Claude Mauron, Cap Philippe Menoud, Cap Stéphane Kern, Cap Vincent Favre).

Matériel :

Au vu des missions toujours plus différenciées et complexes, nous nous devons de compléter notre matériel. En 2012, en partenariat avec l'ECAB et la conférence des cdt de centre de renfort du canton, l'effort a porté sur les équipements pour le travail en hauteur, antichute, cordes et harnais, et trépied pour sauvetage en profondeur. Un matériel spécifique qui demande beaucoup de formation et de soin.

Sur le plan environnemental, nous avons reçu du matériel pour la lutte contre les pollutions en rivière et les crues. Nous poursuivons également le rajeunissement du matériel de protection respiratoire.

Véhicules :

Durant l'année, nous avons remplacé notre véhicule de traction de type Patrol de 1981 par un véhicule léger 4x4 double cabine et pont de marque Ford.

Aperçu du parc véhicules 2013

Véhicule	N° plaque	Mise en circulation	fonction	Véhicule communal	CR	Subvention ECAB	A remplacé
SR 2011	FR 1081	7.01.2011	Secours routier désincarcérations pionnier lourd	X	X	90%	PLW de 1988
TP 05	FR.1267	25.08.2005	Véhicule d'extinction	X	X	75%	Magirus 1983
TP Brändle	FR 1005	11.02.1981	Véhicule d'extinction	X		40%	
Echelle auto	FR 3482	1.05.1992 à Romont dès 2010	Sauvetage en hauteur, extinction	X	X Dès 2012	50%	échelle auto Metz de 1980
Sprinter	FR 583	14.12.2001	Véhicule protection respiratoire et transport de personnes	X		40%	Chevrolet 1965
Rexton	FR 203888	2.11.2006	Véhicule commandement	X	X Dès 2012	40%	Dodge 1942 Au service du feu dès 1968
Ford	FR	x x 2013	Véhicule tracteur, transport matériel	X		40%	Patrol de 1981

Le remplacement de l'échelle auto est prévu en 2017.

Vous avez toujours la possibilité de suivre nos activités sur notre site internet www.pompiers-romont.ch.

Major Philippe Mauron

3. POLICE

Tâches de la police communale

Durant l'année 2012, un effort principal a été mis sur le contrôle de la zone bleue, en particulier sur les voitures ventouses ainsi que sur les véhicules parquées sans plaques sur la voie publique. Des contrôles inopinés ont également lieu à la déchetterie, afin de vérifier la provenance des personnes fréquentant la déchetterie.

- ♦ Contrôle de la zone bleue :
 - a) une moyenne de deux à trois contrôles par semaine.
 - b) env. 950 rappels et ordonnances pénales pour l'année 2012. « 740 en 2011 »
 - c) surveillance des voitures « ventouses »
 - d) amendes, au budget Fr.- 50'000.-, effectif Fr.- 87'000.- « 71'000.- en 2011 »
 - e) saisie de disques de stationnement fonctionnant avec une pile.

- ♦ Contrôle du stationnement
 - a) contrôle journalier au parking Sous-Gare.
 - b) gestion de l'appareil TAXOMEX.
 - c) contrôle du stationnement sur l'ensemble du territoire communal.
 - d) recherche de détenteurs « 240 hors canton de Fribourg ».
 - e) 89 traitements d'oppositions aux amendes d'ordre, « 58 en 2011 »
 - f) notifications pour les autres villes ou cantons.
 - g) 44 voitures sans plaques sur le domaine communal, « 28 en 2011 »

- ♦ Patrouilleurs scolaires
 - a) programme annuel des patrouilleurs.
 - b) formation des patrouilleurs.
 - c) formation des cyclistes.
 - d) accompagnement des patrouilleurs et sortie des classes à Aliénor.
 - e) organisation de la sortie des patrouilleurs.

- ♦ Signalisation
 - a) contrôle de l'état de la signalisation.
 - b) vision locale avec le DPC.
 - c) commande de signalisation.
 - d) plan de signalisation pour mise à l'enquête.

- ♦ Marquage
 - a) inventaire des travaux de marquage.
 - b) suivi du marquage.
 - c) plan de marquage pour mise à l'enquête.

- ♦ Piliers publics
 - a) mise à jour des 5 piliers publics.
 - b) affiche pour les campagnes de prévention routière.
 - c) affichage des campagnes du BPA.

- ♦ Domaine public
 - a) surface des terrasses.
 - b) travaux sur le domaine public.
 - c) préparation pour la facturation.
 - d) déménagement.
 - e) patrouilles diurnes.

- ♦ Manifestations
 - a) séances avec les organisateurs.
 - b) plan de signalisation.
 - c) commande de la signalisation pour le service édilitaire.
 - d) service d'ordre.

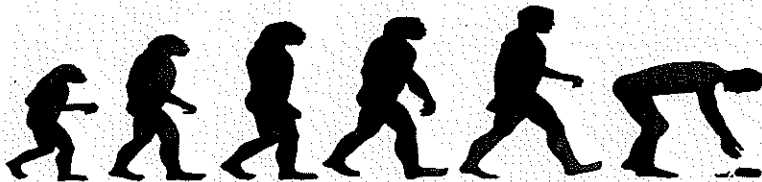
- ♦ QM local
 - a) vision locale avec l'armée.
 - b) mise à disposition.

- ♦ Services funèbres
 - a) réservation des places pour la famille.
 - b) service de parc.
 - c) convoi funèbre.
 - d) 42 enterrements « 34 en 2011 »

- ♦ Objets trouvés
 - a) réception des objets.
 - b) recherche du propriétaire.
 - c) gestion des objets.
 - e) valeurs transmises à la caisse de ville.

- ♦ Formation
 - a) tir au pistolet.
 - b) self-défense.
 - c) droit sur la circulation routière.
 - d) cours BPA.

- ♦ Collaboration
 - a) police cantonale.
 - b) police de proximité.
 - c) éducation routière.
 - d) services communaux « édilité – contrôle des habitants – service sociale »
 - e) contrôle des présences à la déchetterie « 9 contrevenants »



4. RAMASSAGE DES DECHETS EN 2012

Les déchets sont répartis en deux catégories :

- ◆ Les déchets non valorisables qui sont incinérés à la SAIDF, à Châtillon.
- ◆ Les déchets valorisables qui sont amenés chez un récupérateur pour être transformés, et réutilisés.

Le tonnage général des déchets, en rapport avec l'an dernier, a augmenté de manière sensible (+31 to ; +1.30%). Cela provient pour l'essentiel de l'augmentation notable de la population (+3.80%) et une augmentation des déchets ménagers et de la reprise des plastiques

Cette augmentation de poids touche essentiellement le plastique (+8.7to ; +12.2%), les matériaux ferreux (+6.6to ; +9.9%) et les déchets ménagers (+40.6to ; +5.3%).

Le coût d'exploitation de l'ensemble des déchets, en relation avec l'an passé, a augmenté de 5.1%. L'augmentation des coûts est à mettre en relation avec l'augmentation des taxes de décharge puisque les coûts par habitant n'ont que peu variés.

Le coût d'exploitation par habitant de l'élimination de l'ensemble des déchets n'a que très peu varié par rapport à l'année passée. Par contre, les coûts par tonne (+3.7%) ont subi une forte hausse principalement due à la forte augmentation des taxes de décharge.

La recette de la taxe au sac couvre le 95.91% des frais relatifs à la collecte, au transport et à la taxe d'incinération des déchets ménagers.

La recette totale du compte des déchets couvre le 94.43% des charges liées à ces derniers. Ce qui correspond largement à la loi cantonale sur la gestion des déchets qui exige au moins le 70%.

Les chiffres ci-dessous sont à mettre en relation avec l'année 2011 :

La masse des déchets ménagers par habitant a subi une augmentation en rapport avec l'augmentation de la population (+5.3%) pour atteindre 166 kg/habitant/an.

Le volume des déchets valorisés représente le 49.8 % du total et a diminué de 1.9%

Le coût moyen à la tonne de l'ensemble des déchets a passablement augmenté à CHF 194.00 CHF/to (+3.7%)

Le coût moyen à la tonne des déchets valorisés s'est majoré (+8.8%) pour atteindre la somme nette de CHF 62.00/to T.T.C.

Comparatif annuel

Sur la base des dernières années, en particulier en rapport avec l'année de référence de l'introduction des taxes pour les déchets en 1999, on peut faire les remarques suivantes :

- ⇒ Le volume de l'ensemble des déchets a subi une diminution depuis 1999 jusque dans les années 2003 ; depuis lors, il a tendance à se stabiliser. Cette masse est fonction du nombre d'habitants, du tri à la source et d'un meilleur contrôle des déchets d'exploitation d'entreprises en déchetterie.
- ⇒ Le poids du sac poubelle de la ménagère (apporté en incinération) après sa cure d'amaigrissement de ~30 % depuis 1999, a tendance aussi à se stabiliser. Du reste, on constate le même phénomène pour le tonnage des produits valorisés en déchetterie.
- ⇒ Le coût d'exploitation de l'élimination de l'ensemble des déchets, depuis l'introduction des taxes en juillet 1999, a diminué de ~30 %. Cependant, on constate une augmentation continue des coûts d'exploitation, depuis quelques années déjà, due principalement à l'augmentation soutenue des taxes de décharge.
- ⇒ Le coût de revient moyen des déchets revalorisés est presque 6 fois moins cher que celui que l'on apporte en incinération, ce qui prouve que la population romontoise a un intérêt économique à poursuivre le tri.

RAMASSAGE DES DECHETS EN 2012

TONNAGE															
	janvier 12	février 12	mars 12	avril 12	mai 12	juin 12	juillet 12	août 12	septembre 12	octobre 12	novembre 12	décembre 12	Total en to	%	
DECHETS VALORISABLES	Verre	15.42 to	12.90 to	13.78 to	24.13 to	20.63 to	23.15 to	18.81 to	18.93 to	8.37 to	21.43 to	14.75 to	18.58 to	211 to	9%
	Fer blanc/Alu	0.99 to	1.16 to	1.18 to	0.69 to	1.39 to	0.68 to	1.25 to	0.94 to	0.60 to	1.23 to	1.06 to	0.94 to	12 to	0%
	Papier	33.50 to	27.92 to	34.28 to	29.71 to	36.00 to	28.79 to	34.54 to	31.16 to	28.14 to	30.73 to	36.79 to	29.04 to	381 to	16%
	Compostage	75.90 to		46.20 to	69.30 to	46.20 to	26.40 to	39.60 to	46.20 to	72.60 to		39.60 to		462 to	19%
	PET	0.92 to	1.85 to	0.94 to	1.73 to	0.85 to	1.69 to	1.69 to	1.58 to	1.48 to	1.72 to	0.92 to	1.72 to	17 to	1%
	Mat. ferreux	6.92 to	3.28 to	6.60 to	7.35 to	6.72 to	6.20 to	6.63 to	6.51 to	7.37 to	6.56 to	6.89 to	2.65 to	74 to	3%
	App. électriques	3.25 to	0.28 to	3.53 to	3.07 to	3.07 to	2.66 to	3.84 to	3.51 to		4.78 to	2.33 to	4.06 to	34 to	1%
	Batteries/piles		0.19 to											0 to	0%
	Pneus	2.56 to			2.12 to			5.66 to				4.20 to		15 to	1%
DECHETS	Huile		1.22 to		1.68 to	1.36 to			2.07 to					6 to	0%
	Ménagers	60.70 to	68.04 to	70.88 to	60.13 to	70.34 to	72.29 to	74.28 to	61.72 to	60.07 to	70.48 to	70.58 to	70.10 to	810 to	33%
	Plastique	7.14 to	8.65 to	6.00 to	7.16 to	5.91 to	6.94 to	9.01 to	5.47 to	4.55 to	6.46 to	7.23 to	5.56 to	80 to	3%
	Encombrants	24.84 to	22.55 to	29.84 to	26.02 to	27.95 to	25.89 to	33.20 to	25.69 to	26.25 to	29.08 to	27.08 to	19.25 to	318 to	13%
	Total en tonnes	232 to	148 to	213 to	233 to	220 to	195 to	229 to	204 to	209 to	172 to	211 to	152 to	2'419 to	100%
AUTRES															

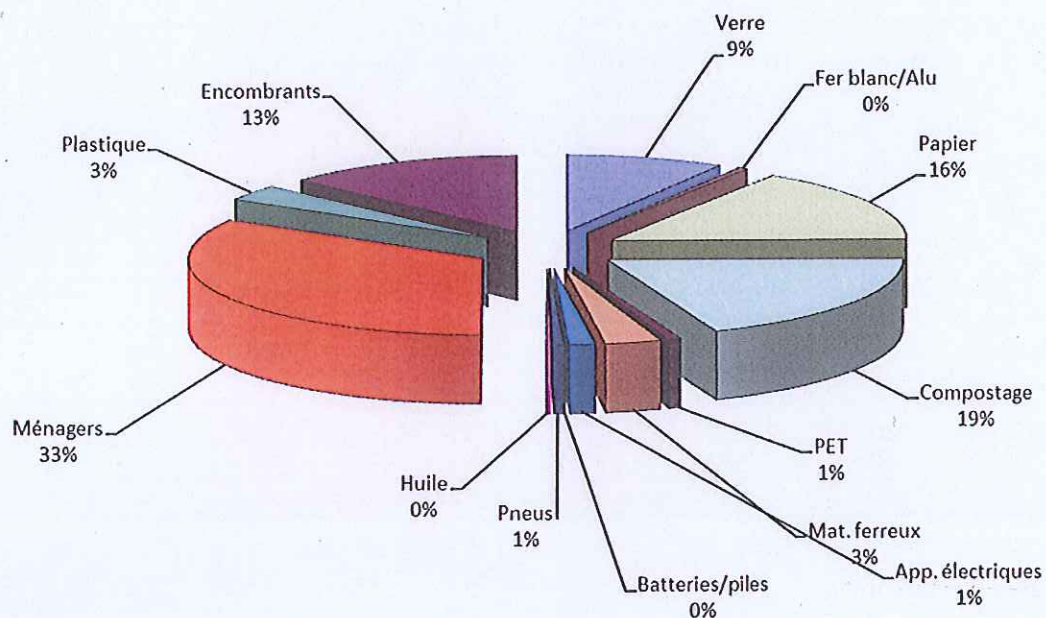
COUTS D'EXPLOITATION																
	janvier 12	février 12	mars 12	avril 12	mai 12	juin 12	juillet 12	août 12	septembre 12	octobre 12	novembre 12	décembre 12	Total en CHF	%	CHF/to	
DECHETS VALORISABLES	Verre	-365.40 CHF	-164.00 CHF	-234.35 CHF	-481.80 CHF	-392.15 CHF	-593.55 CHF	-446.25 CHF	-455.85 CHF	7.95 CHF	-465.55 CHF	-38.25 CHF	-3'941 CHF	-1%	-18.69	
	Fer blanc/Alu	-499.95 CHF	508.55 CHF	501.00 CHF	244.85 CHF	521.00 CHF	256.70 CHF	515.05 CHF	515.60 CHF	254.55 CHF	538.25 CHF	483.20 CHF	5'374 CHF	1%	444.70	
	Papier	703.90 CHF	602.40 CHF	678.60 CHF	223.55 CHF	516.35 CHF	729.70 CHF	670.20 CHF	779.70 CHF	595.30 CHF	677.30 CHF	722.95 CHF	7'696 CHF	2%	20.22	
	Compostage	10'432.80 CHF		6'350.40 CHF	9'525.60 CHF	6'350.40 CHF	3'628.80 CHF	5'443.20 CHF	6'350.40 CHF	9'979.20 CHF		5'443.20 CHF	63'504 CHF	14%	137.45	
	PET	-198.70 CHF	-399.60 CHF	-203.05 CHF	-373.70 CHF	-183.60 CHF	-365.05 CHF	-365.05 CHF	-341.30 CHF	-319.70 CHF	-371.50 CHF	-198.70 CHF	-371.50 CHF	-3'691 CHF	-1%	-216.00
DECHETS VALORISABLES	Mat. ferreux	-523.35 CHF	-178.40 CHF	-434.15 CHF	-555.65 CHF	-453.60 CHF	-168.50 CHF	-9.40 CHF	-208.65 CHF	-320.10 CHF	-2.60 CHF	-183.50 CHF	-3'078 CHF	-1%	-41.78	
	App. électriques	194.15 CHF	56.45 CHF	194.15 CHF	194.15 CHF	194.15 CHF	194.15 CHF	194.15 CHF	194.15 CHF	194.15 CHF	194.15 CHF	194.15 CHF	1'998 CHF	0%	58.12	
	Batteries/piles		38.80 CHF										39 CHF	0%	205.29	
	Pneus	1'194.05 CHF			1'066.60 CHF			2'543.35 CHF				1'669.10 CHF		6'473 CHF	1%	445.32
	Huile		1'031.60 CHF		915.50 CHF	1'683.15 CHF			4'530.90 CHF					8'161 CHF	2%	1'288.67
AUTRES DECHETS	Ménagers	19'278.05 CHF	20'538.50 CHF	21'026.15 CHF	19'180.15 CHF	20'933.45 CHF	21'268.30 CHF	21'610.00 CHF	19'453.20 CHF	19'169.85 CHF	20'957.50 CHF	20'892.20 CHF	245'282 CHF	52%	302.96	
	Plastique	2'209.50 CHF	2'475.30 CHF	2'008.80 CHF	2'213.00 CHF	1'992.95 CHF	2'174.30 CHF	2'538.70 CHF	1'915.50 CHF	1'436.00 CHF	2'407.30 CHF	1'931.35 CHF	25'846 CHF	6%	322.75	
	Encombrants	9'683.30 CHF	8'488.80 CHF	11'268.70 CHF	9'873.35 CHF	10'225.45 CHF	9'527.75 CHF	7'326.70 CHF	10'054.80 CHF	10'175.75 CHF	11'104.55 CHF	7'393.70 CHF	115'478 CHF	25%	363.55	
	Total en CHF	43'108 CHF	32'998 CHF	41'156 CHF	42'026 CHF	41'388 CHF	36'653 CHF	40'021 CHF	42'788 CHF	40'979 CHF	35'039 CHF	41'816 CHF	311'68 CHF	469'140 CHF	100%	193.93
	AUTRES															

COMPARATIF ANNUEL DU RAMASSAGE DES DECHETS

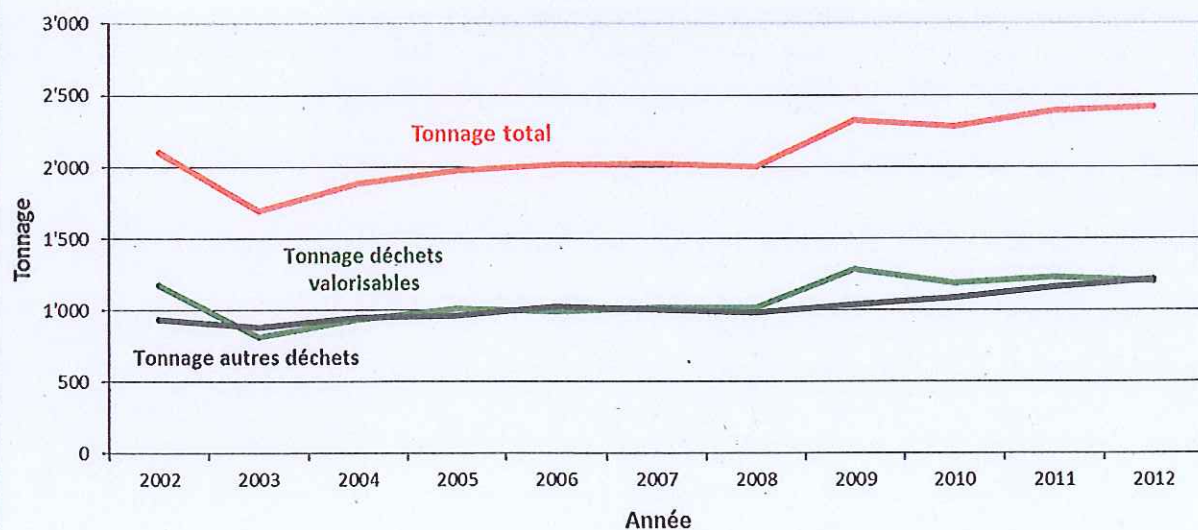
TONNAGE											
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nbre d'habitants	4078	4201	4181	4271	4273	4232	4373	4501	4682	4709	4887
Déchets valorisables	1'172 56%	812 48%	936 50%	1'008 51%	993 49%	1'018 50%	1'019 51%	1'284 55%	1'191 52%	1'229 51%	1'205 50%
Autres déchets	932 44%	879 52%	951 50%	966 49%	1'025 51%	1'002 50%	985 49%	1'039 45%	1'087 48%	1'159 49%	1'214 50%
Total en to	2'104	1'691	1'887	1'974	2'019	2'020	2'004	2'323	2'279	2'388	2'419
kg/habitant déchets valorisables	287	193	224	236	232	241	233	285	254	261	247
kg/habitant autres déchets	229	209	227	226	240	237	225	231	232	246	248
kg/habitant total	516	403	451	462	472	477	458	516	487	507	495

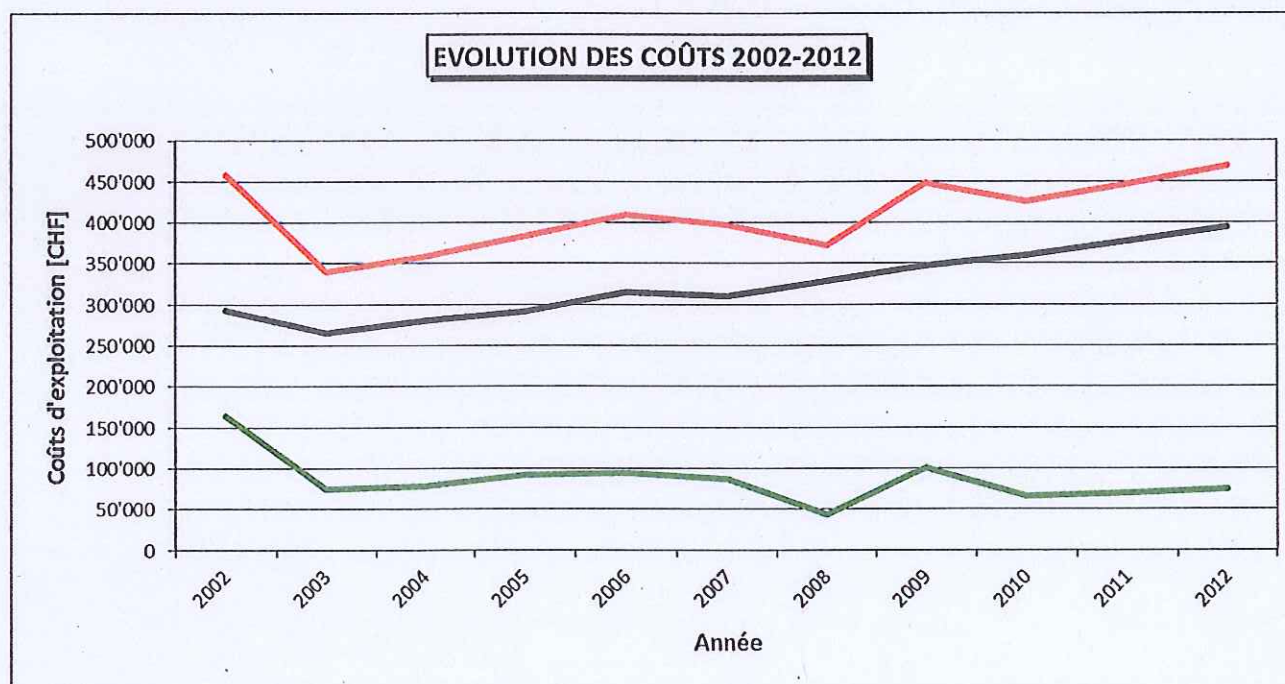
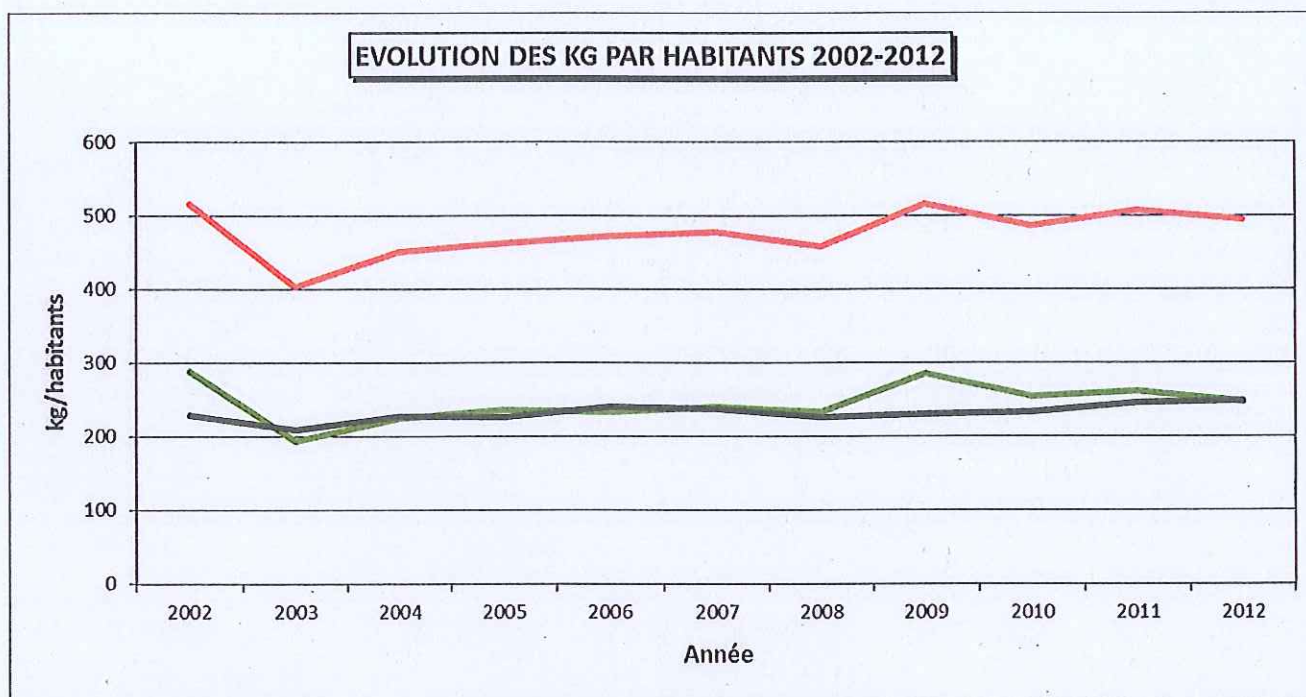
COÛT D'EXPLOITATION											
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nbre d'habitants	4078	4201	4181	4271	4273	4232	4373	4501	4682	4709	4887
Déchets valorisables	164'418 36%	74'663 22%	77'965 22%	92'025 24%	94'527 23%	86'469 22%	43'604 12%	100'618 22%	66'026 16%	69'730 16%	74'373 16%
Autres déchets	293'240 64%	265'538 78%	280'592 78%	291'909 76%	314'898 77%	309'970 78%	328'797 88%	347'042 78%	359'332 84%	376'661 84%	394'767 84%
Total en CHF	457'658	340'202	358'557	383'935	409'425	396'439	372'401	447'659	425'359	446'391	469'140
CHF/to déchets valorisables	140	92	83	91	95	85	43	78	55	57	62
CHF/to autres déchets	315	302	295	302	307	309	334	334	330	325	325
CHF/to total	218	201	190	194	203	196	186	193	187	187	194
CHF/habitant déchets valorisables	40	18	19	22	22	20	10	22	14	15	15
CHF/habitant autres déchets	72	63	67	68	74	73	75	77	77	80	81
CHF/habitant total	112	81	86	90	96	94	85	99	91	95	96

REPARTITION DES DECHETS 2012

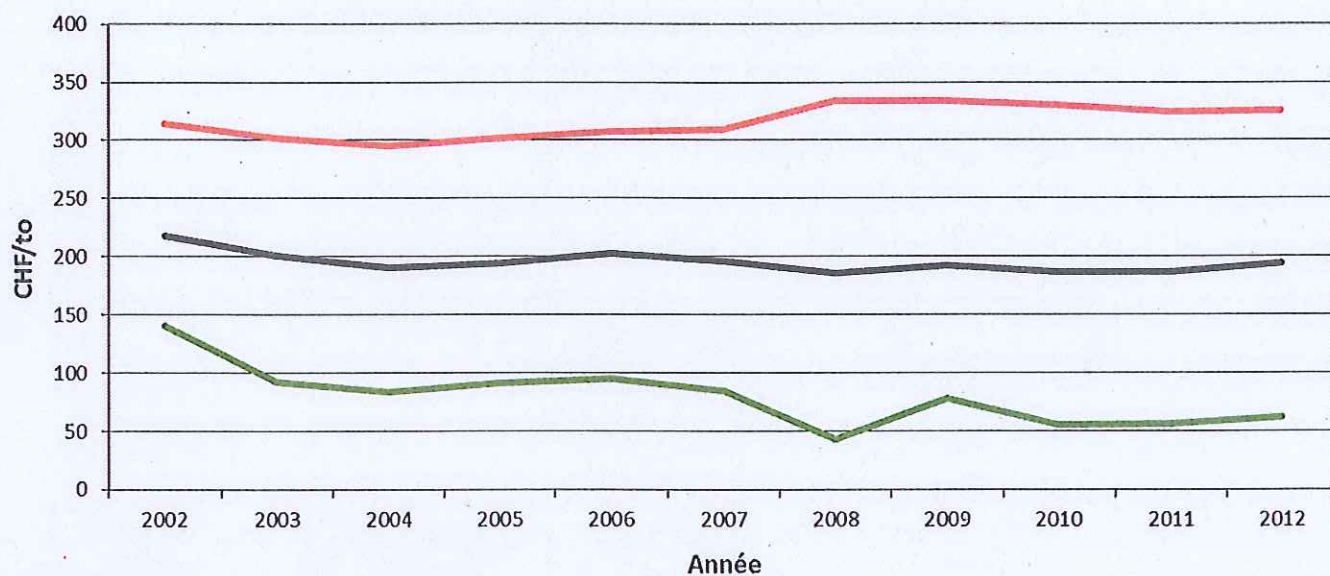


EVOLUTION DES QUANTITES 2002-2012

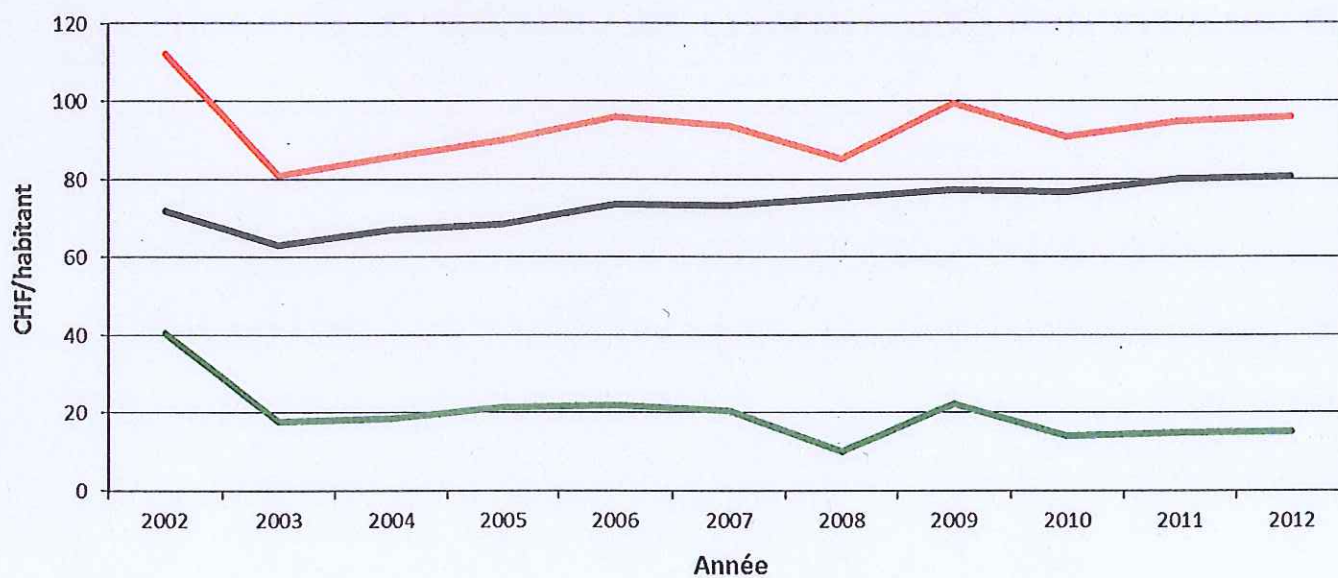




EVOLUTION DES COÛTS PAR TONNES 2002-2012

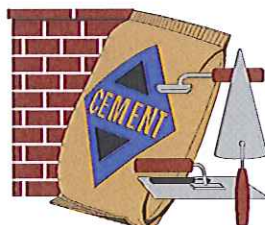


EVOLUTION DES COÛTS PAR HABITANT 2002-2012



IV

CONSTRUCTIONS / AMENAGEMENT / GENIE CIVIL



1. CONSTRUCTIONS

Dossiers mis à l'enquête

Types de constructions	2012
Maison	2
Immeuble locatifs & PPE	1
Bâtiment industriel et commercial	2
Changement d'affectation avec travaux	4
Mise en conformité	1
PED	1
PAD	1
PAL	1
Nouvelle installation chauffage (gaz, mazout, PAC, etc.)	4
Ouvrages de génie-civil	1
Installation provisoire (chauffée)	1
Parking / Place de parc	1
Transformations / Rénovations	9
Agrandissement	4
Divers (installation de comptage, silos, etc.)	4
Total	37

Dossiers mis à l'enquête restreinte :

Types de constructions	2012
Cabanon de jardin	9
Modification du système de chauffage	8
Changement d'affectation sans travaux	3
Piscine	1
Poêle	1
Garage / Couvert à voitures	4
Mur de soutènement	1
Pergola	1
Veranda / Jardin d'hiver non-chauffé	1
Panneaux solaires thermiques (chaleur)	1
Panneaux solaires photovoltaïques (électricité)	1
Installations provisoires (non-chauffée)	1
Parking / Place de parc	2
Divers (modification sensible de l'aspect de l'ouvrage)	7
Installation d'un VéloPass	1
Total	42

Dossiers de demandes préalables :

Types de constructions	2012
Bâtiment industriel et commercial	1
PAD	1
Total	2

2. AMENAGEMENT

Implantation de l'usine Nestlé Nespresso SA :

En janvier 2012, la Promotion économique du Canton de Fribourg a contacté la Ville de Romont pour lui annoncer qu'une grande multinationale envisageait de s'implanter sur le territoire communal. Pour ce faire, la Commune de Romont devait modifier son Plan d'aménagement local (PAL) et établir un nouveau Plan d'aménagement de détail (PAD) dans les plus brefs délais, sans connaître le nom de l'entreprise et sans aucune garantie sur la suite de la procédure.

La Commune Romont a dès lors décidé d'étudier immédiatement, et à sa charge, la mise en consultation de ces deux objets.

Ladite procédure était risquée mais elle a porté ses fruits puisque l'entreprise Nestlé Nespresso SA a choisi de s'implanter sur le site de Romont qui était en concurrence avec plusieurs autres sites. L'avancement des dossiers du PAL et du PAD a été un élément majeur dans la décision de Nestlé Nespresso SA.

L'implantation de l'usine Nestlé Nespresso SA à Romont est une excellente opportunité pour notre région et plus particulièrement pour la Commune de Romont. Elle permettra de développer des emplois et de valoriser toute une région qui en avait bien besoin.

Compte tenu de la rapidité d'exécution des différents acteurs (Services de l'Etat de Fribourg, la Préfecture de la Glâne, Nestlé Nespresso SA, etc.), les autorisations quant à l'ouverture du chantier ont été obtenues rapidement ; ceci a permis à Nestlé Nespresso SA de tenir les délais fixés.

Le chantier Nestlé Nespresso SA a débuté dans le courant du mois de décembre. Les premiers travaux entrepris portaient principalement sur la dépollution du site sis dans la zone industrielle En Raboud.



Commission d'aménagement :

Durant l'année 2012, les membres de la Commission d'aménagement se sont réunis à quatre reprises afin de traiter des différents dossiers touchant le domaine de l'aménagement. Les dossiers importants qu'il sied de relever sont les suivants :

- Révision du Règlement communal d'urbanisme intra-muros ;
- Elaboration d'un guide d'aménagement des espaces publics ;
- Implantation d'une usine Nestlé Nespresso SA ;
- Modification du PAD « En Raboud ».

V

EAU / EPURATION / ENVIRONNEMENT



1. EAU

Les chiffres qui se trouvent entre parenthèses correspondent à l'année 2011.

Les interventions sur les installations et ouvrages relatifs à l'alimentation en eau potable et de défense incendie durant l'année 2012 sont les suivantes :

- L'application de la nouvelle gestion de l'eau (poste de commande informatique) ;
- L'entretien de la station UV à Massonnens ;
- L'étude du changement de la conduite d'eau communale au Pont de Berlens ;
- La réhabilitation des sources du « Pouty » au Châtelard ;
- Le raccordement en eau de secours pour le GAGEC depuis la station UV ;
- Le suivi des travaux avec AVGG pour le changement complet des installations de pompage de la station de pompage du Dally et le réservoir des Croisées de Sâles ;
- La désaffectation du réservoir du Dally (plus nécessaire avec nouvelles installations) ;
- L'étude de faisabilité de recherches de fuite avec des détecteurs de bruit (mise en place de ces capteurs au printemps 2013) ;
- Le changement complet de tous les compteurs domestiques avec mise en place d'un module radio. Actuellement tous les compteurs de la Ville de Romont sont relevables par ondes radio ;

Le service des eaux est intervenu notamment :

- Pour entretenir le réseau communal et intercommunal avec l'AVGG (Association Veveyse-Glâne-gruyère); CREB (connexion des réseaux d'eau communaux de la rive droite de la Broye) ; GAGN (groupement d'adduction d'eau de la Glâne Nord)
- Pour entretenir les réservoirs, hydrants et installations spéciales ;
- Pour entretenir les sources du Gibloux ;
- Le suivi des raccordements privés ;
- pour raccorder 18 (25) nouvelles constructions ;
- pour changer 40 (9) compteurs d'habitation défectueux ;
- pour réparer 4 (9) fuites, dont 2 (5) sur le réseau communal ;
- pour intervenir à l'occasion de 4 (8) alarmes dont 2 (4) de nuit ;
- pour effectuer 4 (4) prélèvements d'eau sur le réseau pour analyse. Les résultats des analyses microbiologiques sont conformes aux exigences définies pour l'eau potable.

Bilan hydraulique 2012

EauSud SA a livré, au consortium «Romont-AVGG», 1'440'826 m³ (1'581'020 m³). La part exploitée par l'AVGG atteint 67.59% (67.94%) soit 973'897 m³ (1'074'181 m³).

En ce qui concerne l'approvisionnement pour Romont et sa région, l'utilisation pour la même période coïncide avec le 30.53% (29.08%), soit 439'898 m³ (459'771 m³). Le solde est consommé par la commune de Vulruz qui se trouve sur la conduite entre Bulle et les Croisées de Sâles, 1.88% (2.98%), soit 27'031 m³ (47'069 m³).

La quantité d'eau provenant d'EauSud SA destinée à notre région a été supérieure à celle du Gibloux, puisqu'elle correspond à 66.14% (68.28%) du volume total de l'approvisionnement. Cette grande différence résulte d'un tarissement des eaux du Gibloux depuis avril 2009 qui a obligé le fontainier à compenser avec l'eau provenant de Grandvillard.

La consommation destinée aux ménages, 328'105 m³ (308'644 m³), correspond à 59.05% (57.32%), de l'ensemble des ventes, celle des industries, 63'045 m³ (48'025 m³), représente le 11.35% (8.92%).

De ce fait, la consommation moyenne annuelle par habitant de Romont représente environ 190 l/habitant/jour (182).

Les communes concessionnaires ont utilisé 154'399 m³ (163'659 m³), soit -5.65% d'eau en moins que l'an dernier.

Les pertes ont représenté, en 2012, le 16.17% (17.64%) de notre approvisionnement. Cela provient essentiellement de l'accroissement des travaux publics et privés sur le territoire. La rapidité de leur localisation et de leur réparation influe évidemment sur les quantités perdues.

A l'instar de l'an dernier, le service des eaux a essayé de maîtriser au plus près la quantité d'eau qui s'utilise lors d'exercices des pompiers, du lavage des routes, pour les fontaines d'ornement, etc...

2. EPURATION

En 2012, il a été procédé à :

- L'entretien courant du réseau ;
- Le suivi des nouveaux raccordements privés ;
- Contrôle de plusieurs tronçons de canalisations d'épuration pour contrôle et proposition d'assainissement si nécessaire.

3. ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de l'environnement plusieurs objets ont été pris en compte, il s'agit notamment :

1. Le cadastre des sites pollués :

En effet, c'est en 1999 que le canton Fribourg a commencé l'établissement du cadastre des sites pollués, conformément aux exigences de l'ordonnance fédérale du 26 août 1998 sur les sites contaminés (OSites). Ce cadastre recense les sites dont la pollution est établie ou très probable.

Le but des études des investigations historiques est de retracer l'histoire de la décharge et de mettre en évidence les dangers qu'elle présente pour l'environnement. L'investigation historique établit en outre le cahier des charges de l'investigation technique, c'est-à-dire le choix des méthodes nécessaires et les mieux adaptées pour apprécier le besoin de surveillance ou d'assainissement.

L'étude d'investigation historique sur les sites inventoriés de la ville de Romont a débuté en 2010.

2. L'assainissement de la butte de tir de Bossens :

Ce projet a été mis à l'enquête publique du 21.11.2008 au 05.12.2008 et le permis d'assainir délivré le 26.01.2009. Depuis lors, une entreprise intéressée à utiliser cet endroit pour créer une décharge pour matériaux d'excavation non pollués a abandonné son projet.

Cette dépollution devrait donc s'effectuer en 2013.

3. Les Cités de l'énergie :

La Ville de Romont participe activement au programme SuisseEnergie pour les communes depuis 29 avril 2009.

C'est en fonction de ce programme qu'elle s'est orienté vers l'obtention du label « Cité de l'énergie » qui constitue une distinction pour les résultats probants et exemplaires dans le développement de sa politique énergétique communale.

Sur la base d'un rapport d'audit, la commission fédérale du label a décidé d'octroyer le label « Cité de l'énergie » à la Ville de Romont, le 23 novembre 2010.

Cela donne le droit à la Ville d'utiliser l'appellation « Cité de l'énergie » et à s'en servir pour toutes les applications qui lui semblent judicieuses.

4. Commission de l'énergie :

La Commission de l'énergie s'est réunie trois fois durant l'année. Ce groupe de travail a pour but de mettre en place des mesures recensées dans le plan d'actions de la Ville de Romont. Ce document est un véritable « tableau de bord », destiné à aider la commune dans la gestion et la maîtrise de l'énergie sur son territoire.

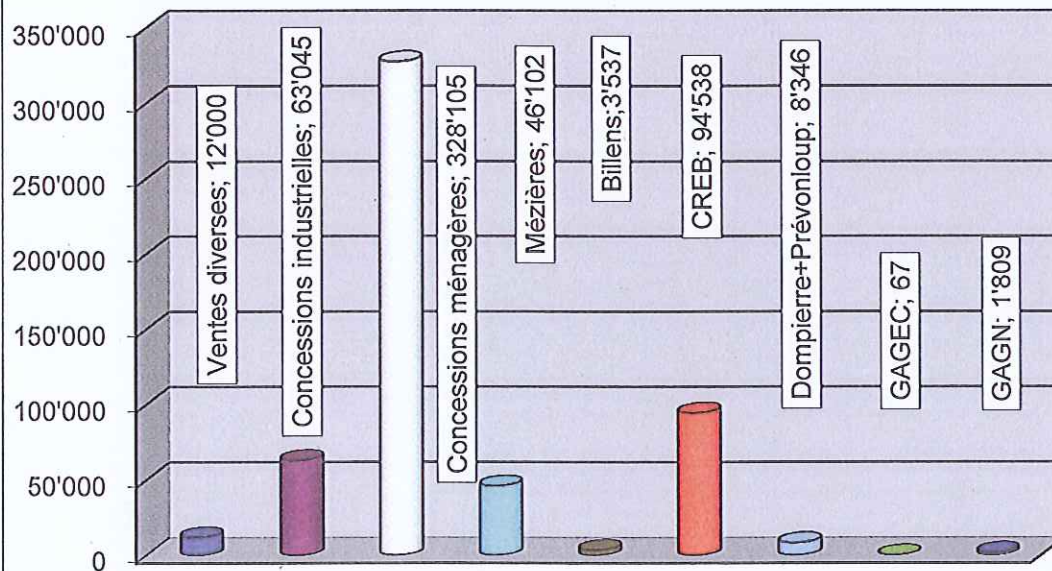
5. Ecologie industrielle :

En collaboration avec Innoreg et la RGV, la commune de Romont s'est impliquée dans un projet d'écologie industrielle. Ce projet a pour but de limiter les impacts de l'industrie sur l'environnement. Dans cette perspective, des études ont été menées afin d'essayer de rationaliser les services, les déchets ainsi que le réseautage inter-entreprises.

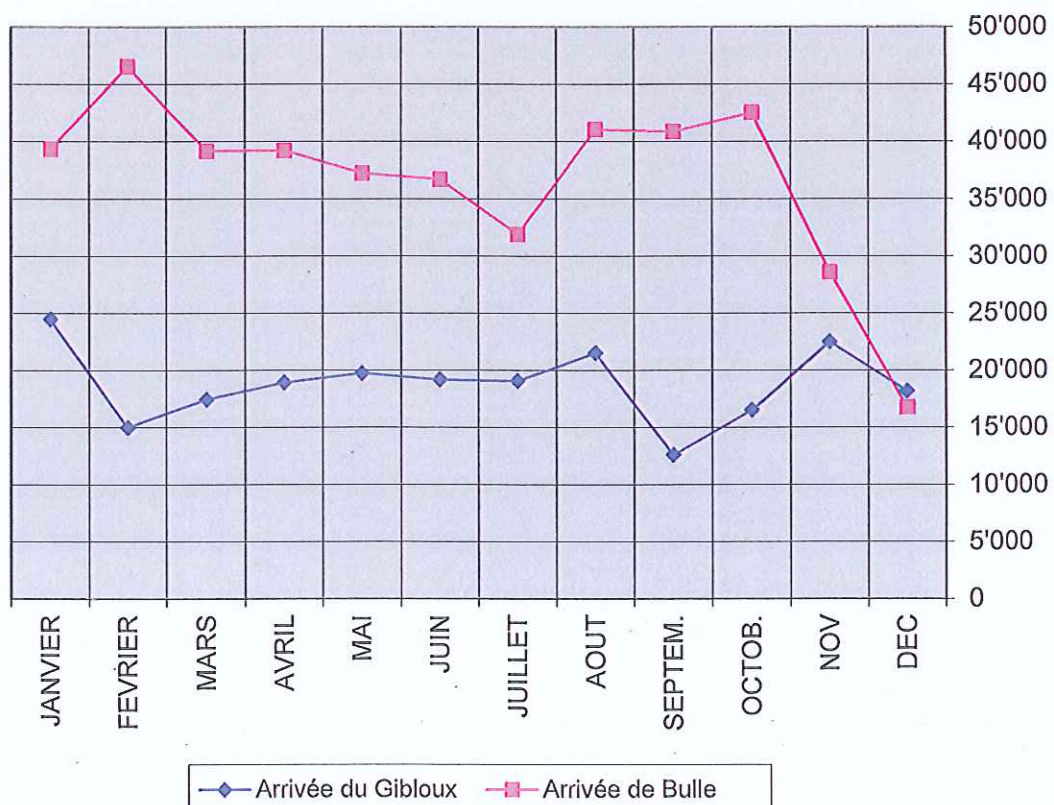
DECOMPTE DE L'EAU POTABLE EN 2012

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBER	OCTOB.	NOV	DEC	TOTAL
AVGG	95'071	82'230	80'259	76'404	71'430	64'799	60'149	91'321	90'322	103'177	91'159	56'574	962'895
VAULRUZ	1'872	102	10	632	235	4'051	2'159	4'116	3'693	3'941	3'388	2'832	27'031
ROMONT	38'487	45'540	38'427	38'540	36'968	36'178	31'670	40'869	40'687	42'264	28'342	16'580	434'552
TOTAL m3	135'430	127'872	118'696	115'576	108'633	105'028	93'978	136'306	134'702	149'382	122'889	75'986	1'424'478
ACHAT A BULLE m3	138'330	130'690	120'970	117'586	109'400	106'405	94'627	136'842	135'247	150'193	123'818	76'718	1'440'826
AVGG	97'107	84'042	81'797	77'733	71'934	65'649	60'564	91'680	90'687	103'737	91'848	57'119	973'897
VAULRUZ	1'872	102	10	632	235	4'051	2'159	4'116	3'693	3'941	3'388	2'832	27'031
ROMONT	39'351	46'546	39'163	39'221	37'231	36'705	31'904	41'046	40'867	42'515	28'582	16'767	439'898
TOTAL m3	138'330	130'690	120'970	117'586	109'400	106'405	94'627	136'842	135'247	150'193	123'818	76'718	1'440'826
PART %													
													67.59%
													1.88%
													30.53%
													100.00%
APPROVISIONNEMENT DE ROMONT EN M3													
Arrivée du Gibloux	24'484	15'008	17'450	18'926	19'753	19'187	19'074	21'510	12'610	16'524	22'483	18'195	225'204
Arrivée de Bulle	39'351	46'546	39'163	39'221	37'231	36'705	31'904	41'046	40'867	42'515	28'582	16'767	439'898
TOTAL DES ARRIVEES m3	63'835	61'554	56'613	58'147	56'984	55'892	50'978	62'556	53'477	59'039	51'065	34'962	665'102
VENTES EN M3													
Ventes diverses	1'000	1'000	1'000	1'000	3'000	2'000	500	500	500	500	500	500	12'000
Concessions industrielles						32'552						30'493	63'045
Concessions ménagères						170'532						157'573	328'105
Mézières	5'045	3'952	3'640	3'748	3'754	3'598	3'779	4'559	3'685	4'076	3'674	2'592	46'102
Billens	176	13	46	22	18	787	961	1'107	357	20	18	12	3'537
CREB	6'874	7'721	6'167	8'605	9'073	7'888	7'221	10'793	10'148	9'251	7'710	3'087	94'538
Dom pierre + Prévonnoloup	694	622	728	688	681	840	954	1'197	897	869	163	13	8'346
GAGEC											34	33	67
GAGN	222	50	48	61	55	54	61	499	41	633	43	42	1'809
TOTAL DES VENTES m3	14'011	13'358	11'629	14'124	16'581	218'251	13'476	18'655	15'628	15'349	12'142	194'345	555'673
DIFFERENCES EN M3													
TOTAL DES ARRIVEES						353'026							665'102
TOTAL DES VENTES						287'954							557'549
PERTES SUPPORTEES						65'072							107'553
Soit en %						18.43%							16.17%
Nbr. de compteurs:	833												

REPARTITION DES VENTES DE L'EAU EN 2012

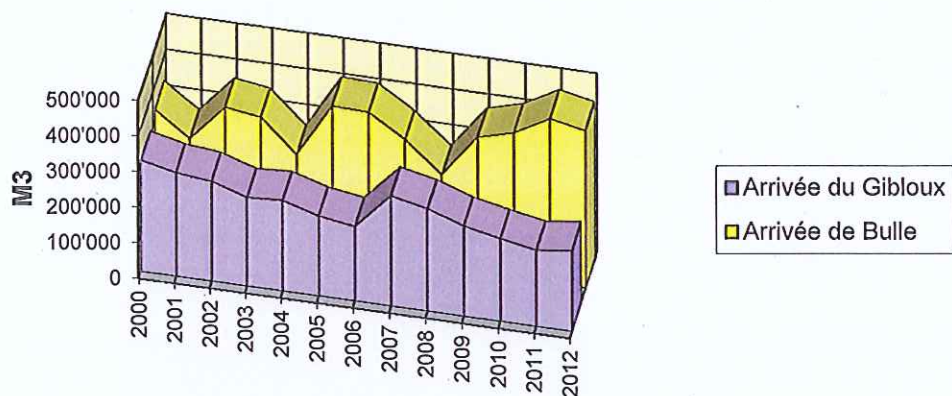


REPARTITION DES ARRIVEES DE L'EAU EN 2012

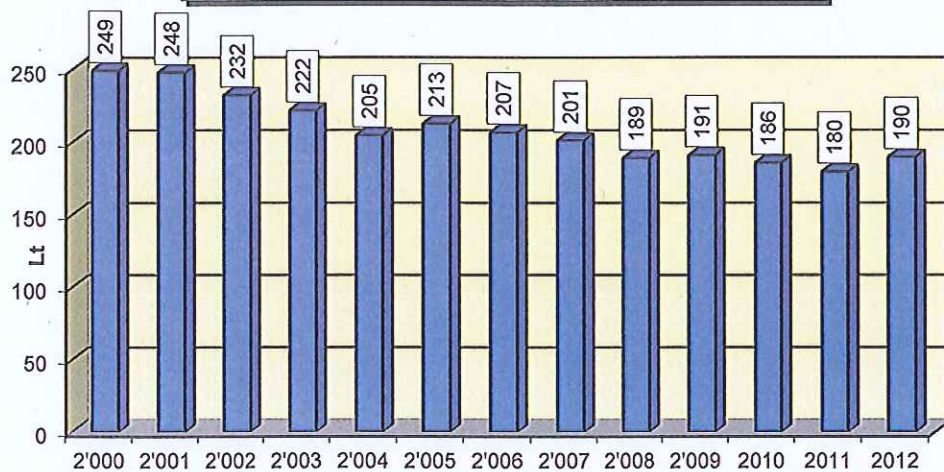


RECAPITULATION ANNUELLE													
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
AVGG	781'942	761'859	821'709	845'537	842'694	931'584	895'626	817'236	835'839	1'005'672	1'021'329	1'050'965	962'895
VAULRUZ	6'170	8'406	50'013	94'808	20'672	5'807	22'328	22'829	16'122	33'768	47'034	47'069	27'031
MEZIERES	34'476	33'603	34'717	37'488	43'209								
ROMONT	323'357	264'910	358'692	370'311	258'372	398'119	397'507	337'425	255'251	371'704	397'232	448'856	434'552
TOTAL m3	1'145'945	1'068'778	1'265'131	1'348'144	1'164'947	1'335'510	1'315'461	1'177'490	1'107'212	1'411'144	1'465'595	1'546'890	1'424'478
ACHAT A BULLE m3	1'170'810	1'069'560	1'285'720	1'415'210	1'175'470	1'377'790	1'346'390	1'203'660	1'132'800	1'441'230	1'497'080	1'581'020	1'440'826
AVGG	797'738	762'546	835'187	931'396	850'271	961'681	916'883	835'410	855'185	1'027'171	1'043'337	1'074'181	973'897
VAULRUZ	6'170	8'406	50'013	94'808	20'672	5'807	22'328	22'829	16'122	33'768	47'034	47'069	27'031
MEZIERES	34'476	33'603	34'717	37'488	43'209								
ROMONT	332'426	265'005	365'803	351'518	261'318	410'302	407'179	345'421	261'493	380'291	406'709	459'771	439'898
TOTAL m3	1'170'810	1'069'560	1'285'720	1'415'210	1'175'470	1'377'790	1'346'390	1'203'660	1'132'800	1'441'230	1'497'080	1'581'020	1'440'826
	APPROVISIONNEMENT DE ROMONT EN M3												
Arrivée du Gbloux	312'136	290'135	279'785	248'142	253'532	223'813	208'573	308'055	286'735	252'799	231'444	213'562	225'204
Arrivée de Bulle	332'426	265'005	365'803	351'518	261'318	410'302	407'179	345'421	261'493	380'291	406'709	459'771	439'898
TOTAL DES ARRIVEES	644'562	555'140	645'588	599'660	514'850	634'115	615'752	653'476	548'228	633'090	638'153	673'333	665'102
	VENTES EN M3												
Ventes diverses	32'950	21'631	66'976	57'740	518	518	26'020	102'420	9'900	41'400	19'400	34'200	12'000
Concessions industrielles	67'528	47'544	39'860	63'427	73'559	65'082	57'605	51'660	61'771	59'985	54'108	48'025	63'045
Concessions ménagère	360'441	364'716	345'964	340'385	312'367	331'734	322'701	310'919	301'811	313'816	317'357	308'644	328'105
Villars - Bramard	13'591	13'106	12'175	11'399	14'767	15'468	13'306	5'987					
Préviloup-Dompierre	420	0	1'679	78'17	38'13	2'388	1'679	249	3'256	5'352	7'510	10'995	8'346
Dompierre	9	0	37	2'644	447	870	1'247	1'116					
Billens	49	1'737	473	13'309	11'313	56'707	406	2	459	22'391	7'486	6'500	3'537
Berfens Cmne et DI	3'526	3'366	3'703	9'630	5'338	9'907	5'521						
Henniez-CREB					7'211	18'291	18'320	31'303	38'016	53'136	75'070	84'600	94'538
Cerniaz				336	610	805	675	1'476					
Mézières						36'624	34'796	34'897	36'159	40'728	44'600	45'520	46'102
GAGEC													67
GAGN											2'147	16'044	1'809
TOTAL DES VENTES	478'514	452'100	470'867	506'351	429'943	538'394	482'276	540'029	451'372	536'808	527'678	538'484	555'673
	DIFFERENCES EN M3												
TOTAL DES ARRIVEES	644'562	555'140	645'588	599'660	514'850	634'115	615'752	653'476	548'228	633'090	638'153	673'333	665'102
TOTAL DES VENTES	478'514	452'100	470'867	506'687	429'943	538'394	482'276	540'029	451'372	536'808	527'678	554'528	557'549
PERTES SUPPORTEE	166'049	103'040	174'721	92'973	84'907	95'721	133'476	113'447	96'856	96'282	110'475	118'805	107'553
Soit en %	25.76%	18.56%	27.06%	15.50%	16.49%	15.10%	21.68%	17.36%	17.67%	15.21%	17.31%	17.64%	16.17%
Nbr. de compteurs:	652	655	659	665	670	688	704	723	756	780	814	829	833

REPARTITION ANNUELLE DES ARRIVEES



CONSUMMATION JOURNALIERE PAR HABITANT



EVOLUTION DES PERTES

